



Syndicat
CHÈRE DON ISAC

L'EAU, UN ENGAGEMENT COMMUN

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Photo de couverture

AU BORD DES COURS D'EAU, À L'OMBRE DES HAIES, L'EAU, UN ENGAGEMENT COMMUN

Journée Mondiale de l'Eau à Teillay (35) **BPLC**

« La pluie fait danser la terre
et chanter les rivières. »

Proverbe persan

Syndicat Chère Don Isac
Rapport d'activité 2024

Directeur de la publication : Didier Pécot

Conception : Syndicat Chère Don Isac

© Photos et illustrations, sauf mentions contraires :

Syndicat Chère Don Isac, tous droits réservés

Impression : Imprimerie Castel, Châteaubriant –

Juin 2025

Rapport d'activité imprimé
sur un papier écogéré.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

SENS
COHÉSION
CONFIANCE
NOS VALEURS
ESPRIT D'ÉQUIPE
COHÉRENCE

NOTRE RAISON D'ÊTRE

**L'EAU VÉCUE PAR TOUS
SUR LE TERRITOIRE**

« NOUS EXISTONS POUR ASSURER LA DURABILITÉ ET LA RÉSILIENCE DES ACTIVITÉS HUMAINES EN VUE DE PRÉSERVER L'EAU, NOTRE RESSOURCE VITALE. POUR CELA, NOUS CRÉONS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DE PROXIMITÉ AFIN DE TRAVAILLER SOLIDAIREMENT AVEC TOUS LES ACTEURS DU TERRITOIRE À LA RÉUSSITE DE CET OBJECTIF. AINSI, NOUS PARVIENDRONS À UNE VÉRITABLE CULTURE COMMUNE DE L'EAU. »



SOMMAIRE

Edito	6
Partie 1 Présentation générale	
<i>Interviews des 5 vices-président.e.s</i>	7
<i>Territoire et organisation</i>	8
<i>Paroles de Maires</i>	9
<i>Les enjeux de l'eau sur le territoire</i>	10
Partie 2 Présentation du contrat territorial 2023-2025	
<i>Le contrat en un coup d'œil</i>	12
<i>Missions</i>	13
Partie 3 Mise en œuvre du contrat territorial	
<i>Cartographie des actions</i>	14
<i>Introduction</i>	15
<i>Bilan des missions par thématique :</i>	
<i>Milieus aquatiques</i>	16
<i>Bocage</i>	22
<i>Agriculture</i>	26
<i>Collectivités</i>	28
<i>Communication</i>	32
<i>Sensibilisation</i>	34
Partie 4 Budget et financement	36
Partie 5 Analyse, bilan, perspectives	38

-
- CCCD** Communauté de communes de Châteaubriant-Derval
 - CCN** Communauté de communes de Nozay
 - RA** Redon Agglomération
 - PBC** Pays de Blain Communauté
 - CCEG** Communauté de communes Erdre & Gesvres
 - BPLC** Bretagne Porte de Loire Communauté
 - CCPSG** Communauté de communes Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois
 - CCES** Communauté de communes Estuaire & Sillon

Garder le cap

« Partenaires institutionnels, financiers et acteurs du territoire, nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport d'activité pour l'année 2024. Fidèle à ses missions, le Syndicat Chère Don Isac confirme sa détermination et son engagement à œuvrer pour la reconquête du bon état des rivières aussi bien sur les aspects qualitatifs que quantitatifs. Cet objectif est le fruit d'une collaboration étroite entre tous les acteurs.

Cette cinquième année de mise en œuvre de notre contrat a atteint un niveau de réalisation satisfaisant reconnu et souligné par nos partenaires. Ce succès est le résultat du travail assidu d'agents compétents ayant une parfaite connaissance des spécificités de notre territoire avec le soutien indéfectible d'élus impliqués.

Cela étant, je tiens à souligner le contexte particulier de l'année écoulée avec des prises de parole de certaines instances gouvernementales surprenantes voire déstabilisantes, semblant suggérer que la préservation de l'environnement ne se conjugue pas avec les intérêts économiques des entreprises. Nos équipes ont besoin de l'assurance d'une vision claire et d'une trajectoire sans ambiguïté ! Aussi nos actions exigent plus que jamais de la transparence, de la pédagogie et de la constance. Il est de notre responsabilité de maintenir ce cap et d'accompagner l'ensemble des acteurs de ce territoire dans cette voie.

Dans cette optique le syndicat propose divers temps d'échanges et de dialogue. Parmi les initiatives marquantes de cette année, nous pouvons citer l'étude en partenariat avec Eaux et Vilaine sur les niveaux d'eau dans le marais de l'Isac, qui a offert un espace d'expression apprécié de tous les usagers. Le syndicat a réitéré la Journée mondiale de l'eau en mars à Teillay et mené plusieurs actions de sensibilisation auprès des scolaires et du grand public. Nous avons également accompagné techniquement les agriculteurs dans l'adoption de pratiques plus vertueuses, contribuant ainsi à préserver les ressources en eau tout en assurant l'équilibre économique de leurs entreprises.

L'objectif de l'année à venir sera double, assurer les derniers travaux et faire le bilan du contrat 2020/2025. Cette évaluation est importante pour élaborer le futur contrat de 6 ans le plus cohérent que possible avec nos partenaires. Il se devra de répondre à des actions réparatrices, de prévention et d'accompagnement au changement face aux impacts du réchauffement climatique que nos milieux naturels subissent.

Nous sommes convaincus que c'est ensemble, par le dialogue et la coopération, que nous pourrions continuer à progresser vers la préservation de l'eau, notre bien commun.

Bien à vous. »

Didier PÉCOT
Président

INTERVIEWS DES 5 VICES-PRÉSIDENT.E.S

« C'est quand le puits est sec que l'eau devient richesse ». Ce proverbe français nous rappelle combien il est fondamental de préserver ce bien commun : l'eau. **Le Syndicat s'inscrit pleinement dans cette démarche, en agissant pour garantir à la fois la qualité et la disponibilité de l'eau.** Concrètement, cela se traduit par la réalisation régulière d'analyses biologiques et physico-chimiques, permettant d'évaluer l'état des milieux aquatiques, de mesurer les impacts liés aux pollutions et de suivre les effets des travaux de restauration engagés, qu'il s'agisse d'interventions sur les cours d'eau ou de plantations bocagères. Le Syndicat mène également des études quantitatives sur l'évolution des débits, un outil indispensable pour observer les fluctuations, anticiper les tensions liées à la ressource et évaluer l'impact du changement climatique sur les milieux naturels. Dans le prolongement de cette dynamique, le Syndicat agit également au plus près des collectivités, en les accompagnant vers une gestion plus sobre de l'eau. Cet engagement se traduit à la fois par l'intégration des enjeux de l'eau dans les projets d'aménagement mais aussi par la réalisation de diagnostics et la mise en place de plans d'actions ciblés pour optimiser la consommation d'eau dans les équipements municipaux.

Christine CHEVALIER

Vice-Présidente déléguée à la qualité et la quantité d'eau

En 2024, le Syndicat Chère Don Isac (SCDI) réaffirme son engagement en faveur de l'amélioration de la qualité des masses d'eaux. Parallèlement, **le SCDI poursuit ses actions de sensibilisation auprès des communes et des EPCI membres, notamment, à travers la réalisation de plusieurs fiches actions thématiques, telles que « la gestion des embâcles » ou « l'entretien des fossés ».** Ces fiches actions sont disponibles sur le site internet du SCDI. Une étude est aussi proposée sur la sobriété en eau des bâtiments publics auprès de communes volontaires. En 2024, 8 collectivités se sont lancées dans ce dispositif. Enfin, j'invite l'ensemble des élus des EPCI membres à consulter les techniciens du SCDI, compétents, dans le cadre de l'élaboration de leurs documents d'urbanisme (PLU, SCoT, projets de lotissement, etc.) ou pour toutes autres interrogations dans les thématiques liées à l'eau.

Sébastien CROSSOUARD

Vice-Président délégué aux relations avec les Collectivités

Malgré un contexte difficile, les actions de plantations bocagères se sont poursuivies en 2024. L'évolution des dispositifs de financement, notamment avec l'arrivée du Pacte de la Haie, ainsi que les tensions croissantes dans le secteur agricole — confronté à des conditions économiques et climatiques de plus en plus difficiles — ont conduit à une réduction progressive, puis à l'arrêt de nos actions spécifiquement dédiées au monde agricole. Cependant, **la gestion durable et la valorisation globale du bocage continuent de s'affirmer, portées par une dynamique collective et une forte cohésion entre les acteurs du territoire.** L'implication du Syndicat demeure un levier essentiel, tant pour la préservation de ce paysage que pour le maintien d'un élevage local durable. Nous sommes convaincus que la pérennité du bocage repose avant tout sur l'appropriation des haies et des arbres par les agriculteurs et les propriétaires fonciers. Le maillage bocager participe à la conservation des sols et améliore la qualité des eaux. C'est un investissement pour les générations futures...

Christian LEMÉE

Vice-Président
en charge de l'agriculture et du bocage

En raison des fortes précipitations enregistrées en 2024, l'ensemble des actions prévues n'a pu être mené à bien, tant en ce qui concerne la restauration de la morphologie des cours d'eau que la gestion de la ripisylve. Néanmoins, **le suivi de l'impact des travaux engagés sur la qualité de l'eau s'est poursuivi et les premières évolutions observées confirment des résultats encourageants.** La lutte contre les espèces exotiques envahissantes, et notamment contre la jussie, reste une priorité. L'expérimentation menée dans la basse vallée du Don montre d'ores et déjà des perspectives prometteuses.

Dans le cadre du CT Eau, le Syndicat a également collaboré avec la commune de Malville pour réduire la superficie d'un plan d'eau, une démarche qui fait suite à l'intervention réalisée sur le plan d'eau du Coudray en 2023. La préservation de la continuité écologique reste une exigence forte, notamment sur les barrages des cours d'eau comme la Chère et le Don. Le chantier du moulin de Gault a été mené à son terme, et d'autres projets similaires sont en préparation. Par ailleurs, quatre fiches pratiques destinées au grand public ont été rédigées et diffusées, afin de promouvoir l'adoption de bonnes pratiques en faveur de la préservation des milieux aquatiques. (Lire p.19)

Enfin, une stratégie spécifique en faveur de la biodiversité, avec un focus particulier sur les mares a été amorcée en 2024. Le Syndicat a également initié une collaboration avec le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire, autour de thématiques partagées telles que la lutte contre les espèces invasives et la collecte de données naturalistes.

Jean-François RICARD

Vice-Président en charge des milieux aquatiques

L'année 2024 a été marquée par l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication structurée. La précédente était déjà en cohérence avec les objectifs du Contrat Territorial Eau 2023-2025. Cette démarche, pilotée en interne, a débuté par une phase d'audit et de concertation réunissant les élus et les agents du Syndicat. De cette réflexion est né un plan d'actions de communication pluriannuel, soulignant l'importance de renforcer nos liens avec l'ensemble de nos partenaires — publics, privés ou associatifs — et d'intensifier nos échanges avec la presse. L'objectif étant clair : **toucher au plus près nos publics cibles et apporter de la visibilité aux travaux réalisés, qu'il s'agisse des élus, des agriculteurs, des entreprises, des riverains ou encore des scolaires.**

Nos actions se sont concrétisées, entre autres, par la mise en place de panneaux pédagogiques valorisant nos travaux et sensibilisant aux enjeux liés à la qualité de l'eau. Ces supports ont été installés sur des sites stratégiques, souvent emblématiques ou très fréquentés. Par ailleurs, la Journée Mondiale de l'Eau organisée à Teillay a permis de rassembler élus, partenaires et habitants autour des projets réalisés par le Syndicat, illustrant l'engagement collectif pour la préservation de la ressource.

Enfin, je me réjouis de la belle dynamique qui s'est installée entre les élus et les agents, favorisant une collaboration constructive et conviviale, notamment lors d'une première journée d'échanges et de découverte sur le terrain.

Marie-Alexy LEFEUVRE

Vice-Présidente
en charge de la communication et de la sensibilisation

Le Comité Syndical



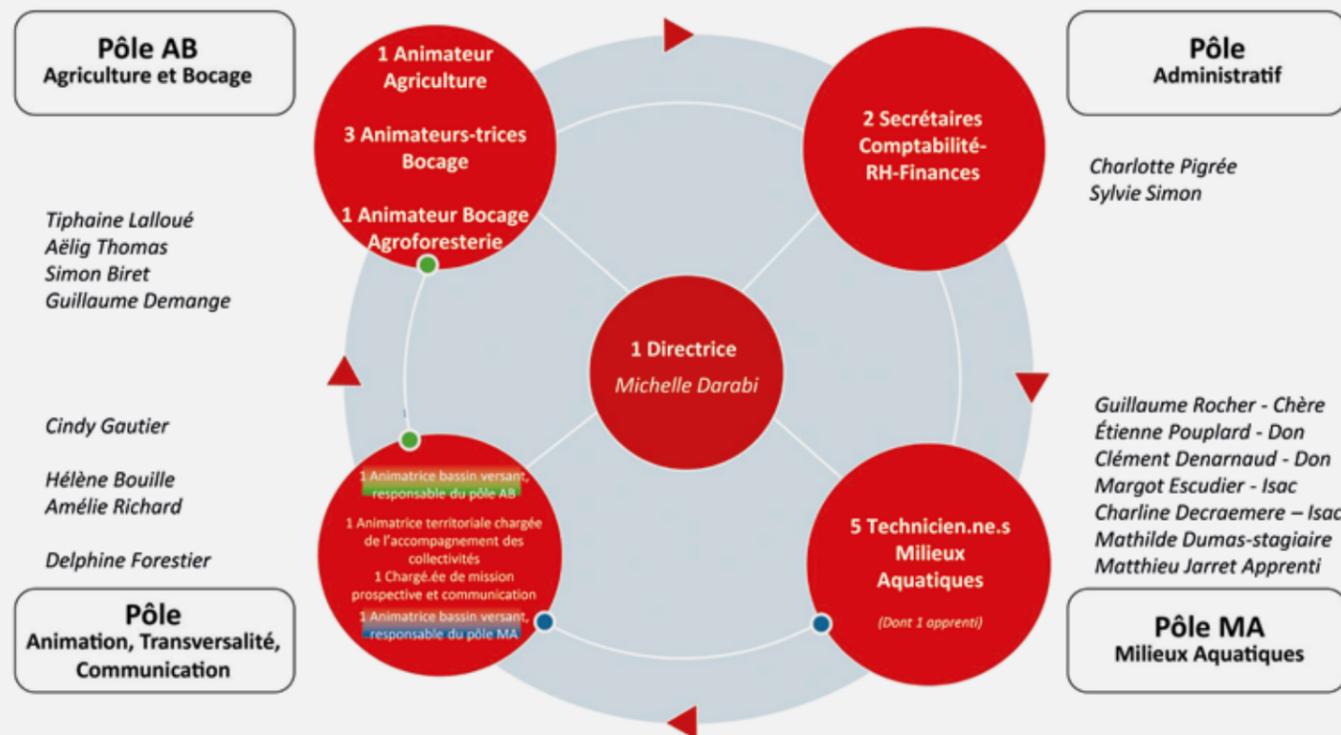
De gauche à droite - Jean-Michel Gaudichon (Bretagne Porte de Loire Communauté) ; Véronique Paté-Pondaven (CC Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois) ; Nicolas Bodineau (CC Nozay) ; Philippe Hamon (CC Châteaubriant-Derval) ; Marie-Alexy Lefevre (CC Nozay) ; Rita Schladt (Pays de Blain Communauté) ; Matthieu Hamard (CC Châteaubriant-Derval) ; Yvan MÉNAGER (CC Châteaubriant-Derval) ; Christine Chevalier (CC Erdre & Gesvres) ; Didier Pécot (CC Pontchâteau-Saint-Gildas-des-Bois) ; Sébastien Crossouard (CC Châteaubriant-Derval) ; Jean-Noël Ragot (CC Erdre & Gesvres) ; Jean-François Ricard (Pays de Blain Communauté) ; Pierre Thiere (CC Nozay) ; Christian Lemée (Redon Agglomération)
Absents de la photo - Aurélie Mézière et Jacques Legendre (Redon Agglomération) ; Romuald Martin (CC Erdre & Gesvres) ; Philippe Brizard (Bretagne Porte de Loire Communauté) ; Stéphane Gasnier (Pays de Blain Communauté) ; Daniel Guillé et Anthony Launay (CC Estuaire & Sillon)

TERRITOIRE ET ORGANISATION



Instance décisionnaire, le comité syndical (22 délégués) est composé d'un bureau et d'un président (neuf membres) afin de gérer la partie opérationnelle et la gestion courante de la structure.

Chaque EPCI membre dispose d'un nombre de sièges et de voix rapportés au nombre d'habitants et à la superficie (ha) des bassins versants qu'elles occupent.



Organigramme été 2024

Organisation : 1 arrivée et 4 départs

En 2024, le pôle Agriculture/Bocage a connu une arrivée (Simon Biret) et quatre départs (Clara Mazimann, Vincent Martin, Aëlig Thomas et Guillaume Demange). Pour des raisons propres aux Contrats et aux financements, ces personnes n'ont malheureusement pas été remplacées.

PAROLES DE MAIRES



« En 2024, la commune de Teillay, en partenariat avec le Syndicat Chère Don Isac et le Conseil Départemental 35 a entamé le projet de restauration écologique sur le ruisseau de l'étang Neuf situé au cœur de notre Espace Naturel Sensible du site de Saint-Eustache. Sensible à la qualité de notre environnement et à la reconquête de la qualité de l'eau et de la biodiversité, nous avons engagé une démarche de restauration de ce ruisseau, après avoir observé des travaux similaires réalisés en amont, sur des parcelles agricoles.

Notre principale préoccupation était de préserver l'authenticité et l'équilibre paysager de notre site touristique de Saint-Eustache. Initialement prévue sur un linéaire de 800 mètres, la première phase — qui constituait la partie la plus conséquente du chantier — a finalement été limitée à 500 mètres en raison de conditions météorologiques défavorables.

Aujourd'hui, nous sommes très satisfaits de ces travaux de reméandrage car outre les objectifs initiaux envisagés, ils ont permis de redonner une dimension esthétique en recréant une nouvelle vision du cours d'eau. Ce résultat nous est confirmé par les nombreuses remarques favorables de nos habitants qui avant travaux nous faisaient part de leurs inquiétudes sur ce patrimoine naturel.

Par ailleurs, la collaboration avec les équipes du Syndicat Chère Don Isac a été d'excellente qualité dans le cadre du travail en commun que nous avons réalisé. Il en est de même avec l'entreprise qui est intervenue pour réaliser l'ensemble de ces travaux. Nous attendons désormais avec impatience la mise en œuvre de la seconde phase, qui viendra compléter cette démarche en consolidant la préservation de nos ressources en eau et la valorisation durable de notre patrimoine naturel. »

Yvon MELLET
Maire de Teillay (35)



« Je suis très heureux que le Syndicat Chère Don Isac ait pu réaliser dans le bourg de Fay-de-Bretagne, cette action de sensibilisation des habitants, qui consistait à mettre en place des marquages au sol près des avaloirs d'eau pluviale. Cette initiative, réalisée en collaboration avec les enfants scolarisés de la commune, revêt une double valeur — à la fois éducative et pédagogique. Il est d'ailleurs bien connu que les enfants jouent souvent un rôle clé en incitant leurs parents à adopter des comportements plus responsables au quotidien. Si certains marquages, situés sur des zones à fort passage, se sont estompés avec le temps, d'autres, placés dans des secteurs moins fréquentés, restent encore bien visibles et continuent de rappeler à tous l'importance de préserver la qualité de nos eaux. »

Claude LABARRE
Maire de Fay-de-Bretagne (44)



« En avril 2022, à la suite d'une demande de régularisation émise par l'État concernant le plan d'eau communal, la commune de Malville a confié au Syndicat Chère Don Isac, accompagné d'un bureau d'études, la mission de conduire une étude approfondie. Celle-ci comprenait une phase de concertation avec les exploitants, l'élaboration d'un avant-projet de travaux ainsi que la préparation et le dépôt d'un dossier réglementaire dans le cadre de la loi sur l'eau. Les travaux ont débuté le 1^{er} août 2024, avec l'assèchement et le remblaiement de l'étang, ainsi que la réalisation d'une pêche de sauvetage afin de préserver la faune piscicole. Par la suite, le cours d'eau a été entièrement restauré. Des plantations viendront compléter cette démarche au cours de l'hiver 2025.

L'ensemble de ces opérations s'est déroulé dans le strict respect des procédures et avec une parfaite maîtrise technique assurée par les équipes du Syndicat. Ce chantier a permis une véritable renaturation du site et de ses milieux annexes — cours d'eau, fossés drainants, zones d'érosion — et a conduit à la création d'une mare. Ces aménagements contribueront à améliorer durablement la qualité et la quantité de l'eau tout en renforçant la biodiversité locale. »

Martine LEJEUNE
Maire de Malville (44)



« La commune de Pierric a souhaité initier un programme de plantations dans le cadre de l'aménagement d'une future zone de loisirs, comprenant également la création d'une liaison douce permettant de relier le bourg en toute sécurité. Dès le lancement de ce projet, il nous a paru évident de nous rapprocher d'un partenaire reconnu pour son expertise et son engagement sur le territoire : le Syndicat Chère Don Isac (SCDI).

Ce partenariat a tout de suite trouvé du sens auprès du conseil municipal, car il permettait d'apporter une véritable valeur ajoutée au projet global : intégrer une dimension écologique forte, essentielle pour enrichir le paysage local, reconstituer des haies favorables à la biodiversité et embellir ce secteur afin de rendre la future liaison douce aussi agréable que possible pour les habitants.

Le SCDI a été un véritable moteur tout au long de cette démarche : de ses conseils à l'élaboration du dossier de demande d'aides, qui a permis de financer le projet à hauteur de 70 %, jusqu'au suivi attentif des plantations. Je le remercie vivement. Le Syndicat Chère Don Isac est un acteur incontournable de la transition écologique sur notre territoire, que je recommande vivement à toute commune désireuse d'engager des projets respectueux de l'environnement. »

Florent COUTANT
Maire de Pierric (44)

Janvier Février Mars Avril Mai Juin Juillet Août Septembre Octobre Novembre Décembre

TEMPS FORTS Gouvernance 2024

B = BUREAU

14 Comité syndical
21 COPIL RH

3 Comité syndical
B

12 Comité syndical
B

11 COPIL CEREMA
B
B

2 Comité syndical
B
B

8 Séminaire national CEREMA Collectivités / Sensibilisation / Communication
B
B
27 Comité syndical
B

LES ENJEUX DE L'EAU

Etat de la ressource, hydrologie et suivis

QUELLE QUALITÉ D'EAU POUR LA CAMPAGNE DE SUIVIS 2024 ?

L'année 2024 a favorisé un fort lessivage des sols, accélérant le transfert de polluants vers les cours d'eau. Les analyses montrent des concentrations élevées de métabolites de pesticides : pas uniquement d'herbicides liés au maïs mais une large gamme de produits, dont des fongicides et insecticides. Ce constat met en évidence la **persistance des substances actives** (y compris les produits phytosanitaires actuellement interdits) avec un effet cocktail préoccupant. Pour le cas de la masse d'eau du Don à Guéméné-Penfao, sur plus de 500 molécules recherchées, 46 ont été quantifiées en juin dont 12 dépassent le seuil de 0,1 µg/L. Les niveaux de **phosphore total** sont souvent élevés après de fortes pluies, car le phosphore dissous contenu dans les sols agricoles est entraîné vers l'aval. Concernant l'assainissement, plusieurs résultats alertent : la présence d'**ammonium** et la **DBO₅** (qui mesure la quantité d'oxygène consommée en 5 jours à 20 °C par les micro-organismes présents dans l'eau) indiquent que certaines **stations d'épuration fonctionnent mal**.



Le laboratoire Carso en prélèvement

D'autres dysfonctionnements sont détectables : certains paramètres élevés sur la masse d'eau du Courgeon, forte charge organique sur la masse d'eau de l'Aron à Grand-Fougeray... L'héritage minier laisse aussi une empreinte : à l'aval du terroir d'Abbaretz, sur la masse d'eau du Sauzignac, des traces de **métaux lourds** (non suivis dans le marché mais suivis par l'Agence de l'Eau) sont détectées, malgré la dilution. Ils peuvent affecter la biodiversité et poser des risques de santé publique. Certains métabolites suggèrent fortement la présence de **PFAS**, des polluants persistants encore peu étudiés mais dont les effets à long terme sur la santé et l'environnement préoccupent de plus en plus. Ces résultats confirment l'importance de poursuivre le **suivi de la qualité de l'eau** pour mieux comprendre ces pollutions et sensibiliser aux impacts des usages. Une **seconde campagne de suivi** sera menée ainsi en 2025 pour affiner ces observations et identifier les leviers d'action possibles.

HYDROLOGIE DES BASSINS DE LA CHÈRE, DU DON ET DE L'ISAC

L'année 2024 s'est distinguée par une **pluviométrie exceptionnelle**, avec un cumul annuel supérieur de 15 à 20 % aux normales. Certaines stations locales ont enregistré entre 1 200 et 1 300 mm de précipitations, dont



Zone humide à Saffré CCN

plus de 600 mm sur le premier semestre. Des **épisodes climatiques marquants** ont jalonné l'année : le 2 janvier 2024, plus de 80 mm de pluie en 24 h, impactant directement la sécurité des personnes, notamment à Saffré, les **19 et 20 juin** quand un orage intense déverse jusqu'à 100 mm en quelques heures, entraînant des niveaux critiques sur plusieurs cours d'eau et affluents, en **Octobre** où plus de 180 mm de précipitations, contribuant à des débordements notables comme celui du Don à Guéméné. Cette succession d'épisodes intenses a fortement perturbé les semis et les récoltes, entraînant des reconnaissances en état de catastrophe naturelle pour certaines communes comme Saffré. L'accumulation des précipitations a conduit à une **saturation**

prolongée des sols, limitant l'infiltration et accentuant les écoulements de surface. Cette situation a eu plusieurs conséquences comme la **difficulté de mise en place des couverts végétaux**, réduisant leur rôle de protection des sols, une **érosion accrue et perte de terres arables**, avec des matières entraînées vers les cours d'eau et la **multiplication des crues**, notamment dans les zones déjà sensibles du fait de l'urbanisation et de la disparition de milieux naturels fonctionnels.

L'année 2024 a confirmé l'intérêt des stratégies combinées de la **Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA)** et de la **Prévention des Inondations (PI)**. Il s'agit de reconsidérer l'ensemble du chemin de l'eau, depuis l'infiltration de la goutte de pluie jusqu'à son écoulement vers les milieux récepteurs. Les leviers d'action sont les suivants :

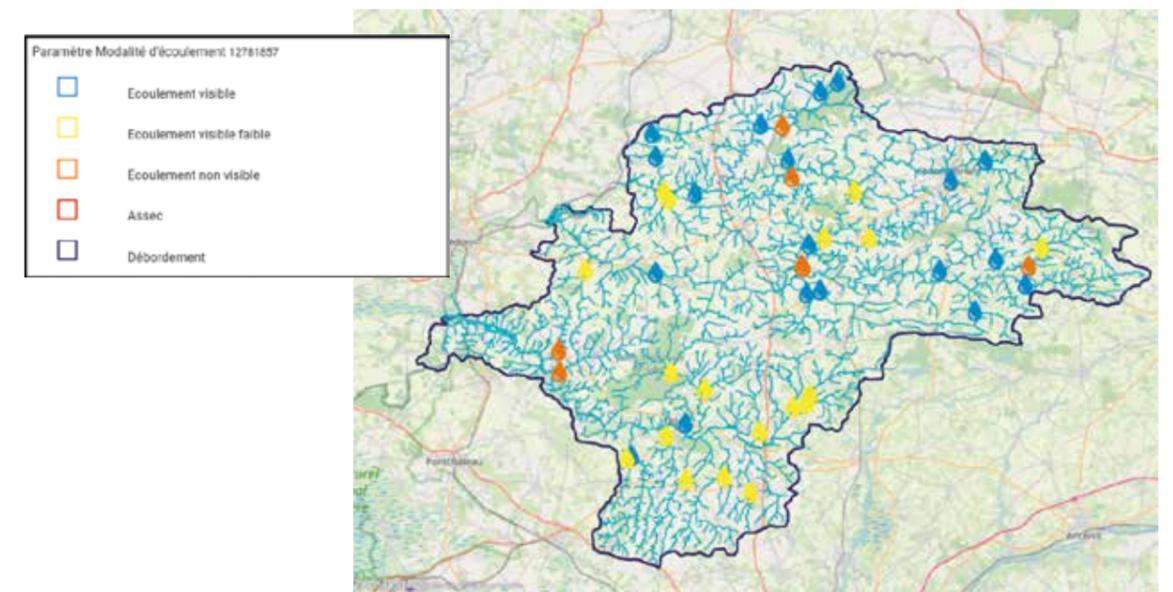
- Préserver et restaurer les milieux régulant les flux (zones humides, bocage, zones d'expansion des crues, cours d'eau fonctionnels, fossés à l'entretien adapté)
- Limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser des aménagements permettant l'infiltration des pluies
- Repenser la dynamique hydraulique en évitant les aménagements qui accélèrent le ruissellement et qui augmentent les risques d'inondation à l'aval

Ces événements extrêmes s'inscrivent dans une tendance globale d'intensification des phénomènes climatiques. À l'avenir, notre territoire pourra mieux « encaisser » ces variations extrêmes en combinant des actions préventives, des solutions fondées sur la nature et une adaptation générale des usages.

MISE EN PLACE D'UN RÉSEAU DE SUIVI DES ÉCOULEMENTS

En 2024, un **réseau de suivi des écoulements** a été mis en place sur le territoire du syndicat, avec 44 points de suivi des cours d'eau. L'objectif est de suivre l'évolution de ces cours d'eau au fil du temps, en lien avec les actions du syndicat, ainsi qu'avec les conditions météorologiques et l'évolution climatique. Ces données permettront d'analyser les comportements des cours d'eau et d'identifier les secteurs présentant des enjeux hydrauliques majeurs, afin de les intégrer dans de futures programmations.

Avec les précipitations importantes de 2024, aucun des cours d'eau suivis n'a connu d'assèchement, à l'exception de l'Apsiguais à **Plessé**. Ces observations extrêmes serviront de référence pour les comparaisons futures. Toutes les données sont intégrées dans l'outil cartographique **SIG SYSMA**, qui permettra de réaliser des états des lieux à chaque période d'observation.



Relevés observés au mois de Juillet 2024

PARTIE 2

Présentation du Contrat Territorial Eau 2023-2025

LE CONTRAT EN UN COUP D'ŒIL 2024, avant dernière année de programmation

1 structure porteuse : Syndicat Chère Don Isac.

5 maîtres d'ouvrages associés : Atlantic'Eau, Fédération de Pêche de la Loire-Atlantique, Eaux & Vilaine, Départements de la Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine.

5 partenaires financiers principaux : Agence de l'eau Loire-Bretagne, Régions Pays de la Loire et Bretagne, Départements de la Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine.

UNE GESTION COLLECTIVE ET DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU



Les grands enjeux du contrat

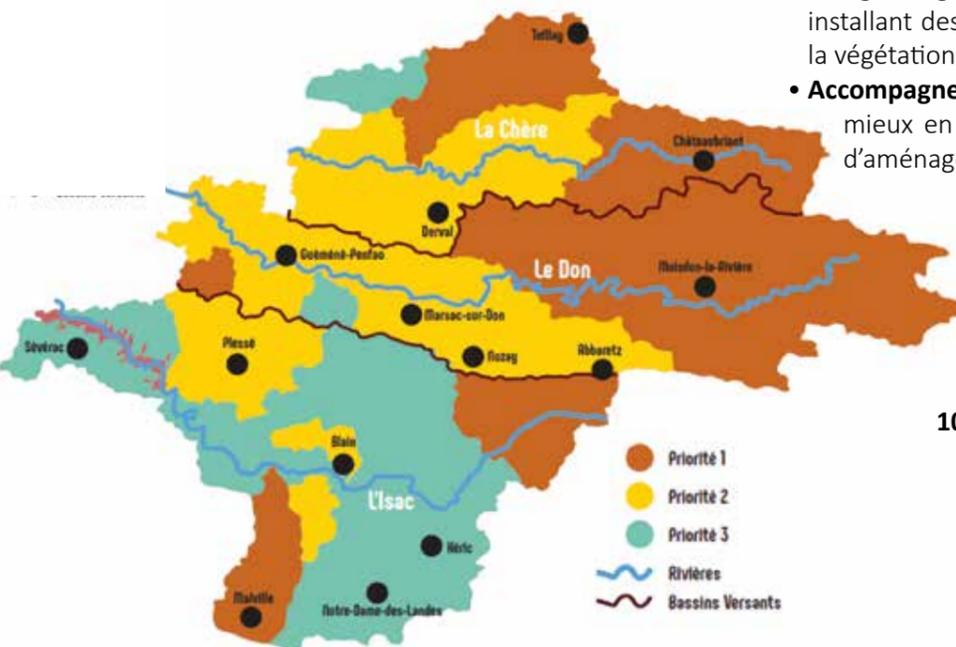
- Atteindre le bon état écologique des cours d'eau
- S'adapter au changement climatique
- Améliorer la qualité de l'eau
- Restaurer les milieux

Les solutions possibles

- **Restaurer la continuité écologique** en retrouvant des écoulements diversifiés (vie biologique diversifiée, autoépuration, libre circulation des poissons et des sédiments)
- **Restaurer les cours d'eau** en redonnant un fonctionnement plus naturel
- **Restaurer des zones humides** pour préserver la biodiversité
- **Limiter les transferts de pollutions diffuses** d'origine agricole en plantant des haies, en installant des zones tampons ou en restaurant la végétation de bord de cours d'eau
- **Accompagner les collectivités** en prenant mieux en compte l'eau dans les politiques d'aménagement

- **Sensibiliser à l'environnement** en facilitant l'appropriation des enjeux par tous les habitants du territoire

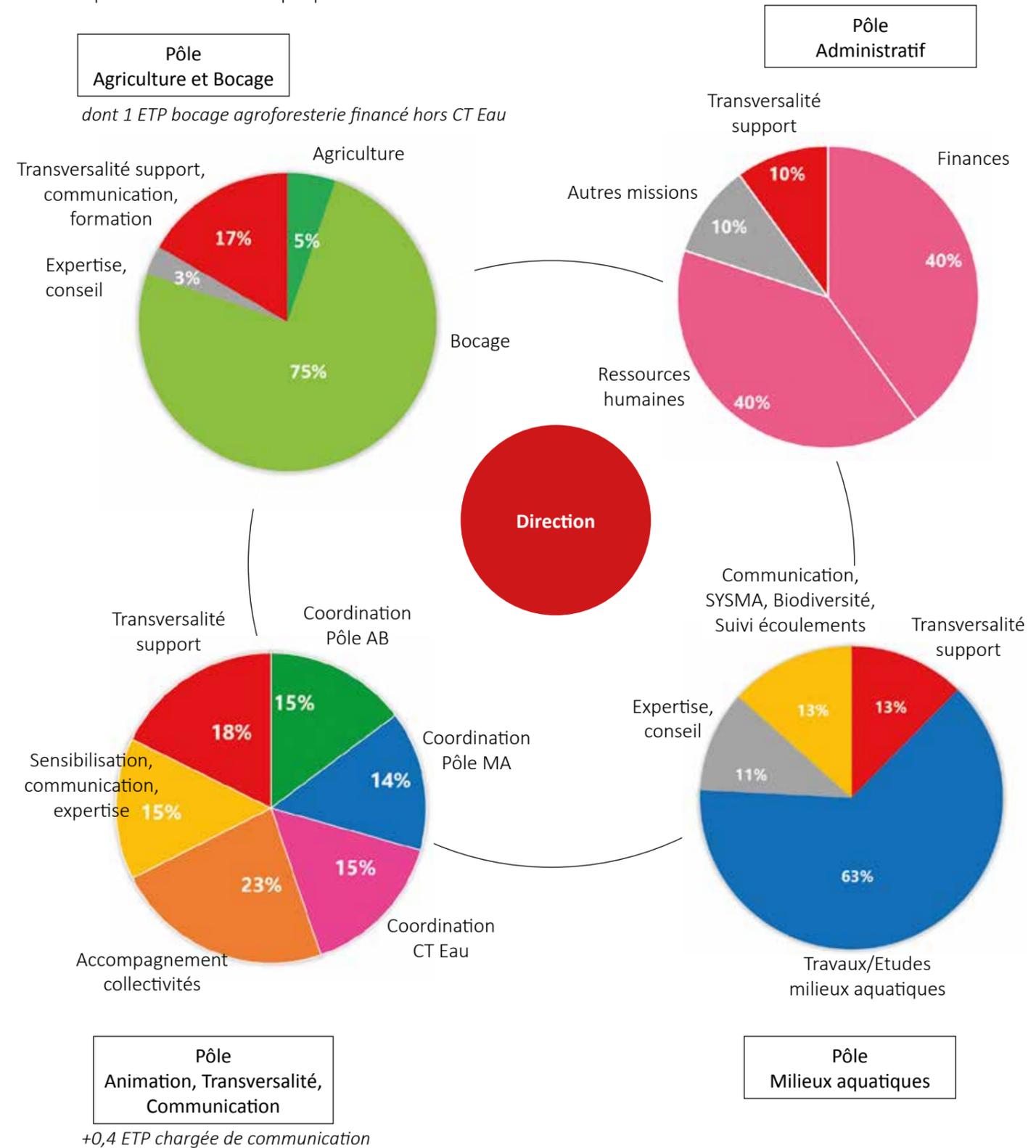
Un programme prévisionnel à **10 943 978 €, sur 3 ans.**



MISSIONS

Bilan des missions de l'organisation en 2024

Le poste de chargée de communication (0,4 ETP) n'étant pas financé par le CT Eau, il n'apparaît pas dans la répartition des missions par pôle.



CARTOGRAPHIE DES ACTIONS 2024

Près de 300 actions répertoriées

PARTIE 3 | Mise en œuvre du contrat territorial

INTRODUCTION

2024 : avant-dernière année du Contrat Territorial Eau pour le Syndicat Chère Don Isac

Le programme d'actions du Syndicat Chère Don Isac (2020-2025) se poursuit en 2024 avec des résultats concrets en matière d'amélioration de la qualité de l'eau sur l'ensemble du territoire. L'expertise reconnue des agents favorise les partenariats et l'accompagnement des élus dans leurs projets locaux.

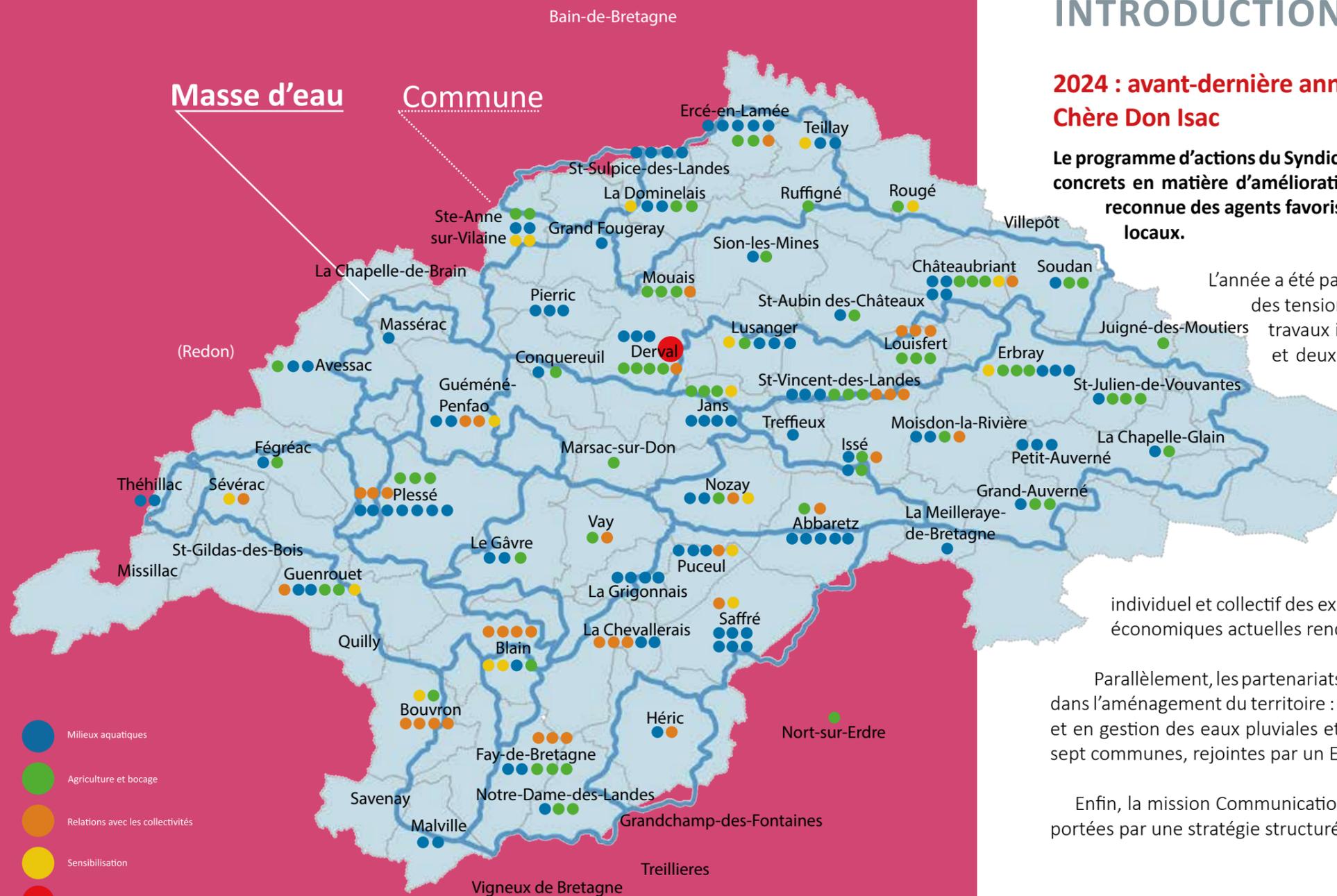
L'année a été particulièrement complexe pour le pôle Milieux aquatiques, confronté à des tensions agricoles et à des conditions climatiques difficiles. Malgré cela, des travaux importants ont été réalisés : plus de 17 km de cours d'eau restaurés et deux plans d'eau supprimés, sur 12 communes, grâce à l'implication de collectivités comme Teillay, Malville, Saffré et Plessé...

Le pôle Bocage, quant à lui, a été fragilisé par un contexte incertain : réformes des financements (notamment l'arrivée du Pacte de la Haie), pression économique et faible mobilisation agricole. Malgré ces difficultés, la dynamique de gestion durable du bocage se maintient.

Sur le plan Agricole, le Syndicat poursuit son accompagnement individuel et collectif des exploitants, en lien avec les partenaires locaux. Toutefois, les contraintes économiques actuelles rendent nécessaire une révision de la stratégie agricole.

Parallèlement, les partenariats avec les Collectivités ont été renforcés pour intégrer les enjeux de l'eau dans l'aménagement du territoire : validation d'inventaires de zones humides, conseils en assainissement et en gestion des eaux pluviales et lancement d'une démarche expérimentale d'économies d'eau dans sept communes, rejointes par un EPCI.

Enfin, la mission Communication du Syndicat continue de se développer, avec des actions concrètes portées par une stratégie structurée.



- Milieux aquatiques
- Agriculture et bocage
- Relations avec les collectivités
- Sensibilisation
- Organisation

+ actions communes avec :
 Financeurs
 État
 EPTB Eaux & Vilaine
 Partenaires
 Autres acteurs

BILAN DES MISSIONS PAR THÉMATIQUE

P. 16-21 MILIEUX AQUATIQUES	P. 22-27 BOCAGE & AGRICULTURE	P. 28-31 COLLECTIVITÉS
--	--	----------------------------------

P. 32-33
 COMMUNICATION

P. 34-35
 SENSIBILISATION

Comités CT Eau en 2024

*COTECH milieux aquatiques :
12 novembre*

*COTECH agriculture bocage :
19 novembre matin*

*COTECH collectivités, sensibilisation,
communication : 19 novembre*

*COPIL annuel bilan 2024
& perspectives 2025 :
16 janvier 2025*

MILIEUX AQUATIQUES

2024, fut une année compliquée du fait du contexte agricole et des conditions climatiques rendant la concertation plus tendue... Malgré cela les travaux continuent à avancer avec de belles réalisations grâce au soutien de communes notamment celles de Teillay, Malville et Saffré. Ce sont plus de 17 kilomètres de cours d'eau restaurés et 2 plans d'eau supprimés sur 12 communes du territoire.



Des actions qui se réalisent grâce au soutien des élus

Restauration de l'affluent de la Boutardière (Abbaretz) **CCN**

RESTAURATION DE LA MORPHOLOGIE DES COURS D'EAU

Les cours d'eau du territoire du Syndicat Chère Don Isac ont été profondément modifiés par des aménagements réalisés au fil des décennies. Ces interventions, visant à réguler les flux hydrauliques et à favoriser certaines activités humaines, ont cependant entraîné des déséquilibres importants. L'élargissement, l'approfondissement et la rectification des tracés ont conduit à une augmentation des épisodes d'inondation, à des périodes d'assec plus fréquentes et prolongées, ainsi qu'à une perte de biodiversité significative.

Le Syndicat, conscient des problèmes causés par les anciens aménagements, mène chaque année des actions de restauration pour améliorer le fonctionnement des cours d'eau et leur qualité écologique. Ces actions incluent l'entretien sélectif de la végétation pour garantir l'accessibilité aux cours d'eau et la réhabilitation du lit mineur par l'apport de matériaux granulaires. De plus, des interventions spécifiques sont menées pour rétablir la continuité écologique en modifiant ou supprimant les infrastructures hydrauliques inadaptées, telles que les passages busés et les ponts.

En 2024, le Syndicat a mené d'importants travaux de restauration sur les trois bassins versants.



Restauration du Ruisseau de l'Herpion (Fay-de-Bretagne) **CCEG**

Ouvrage de franchissement – Ruisseau de Beaumont (Plessé) **RA**

Restauration du Ruisseau du Rollard (Châteaubriant) **CCCD**

BV concerné	Sites de restauration	Reliquats 2023	Réalisé 2024	Reporté 2025
BV Chère (35)	La Pénaïs (Teillay)	1365 ml y compris déconnexion étang et restauration mare		2800 ml morpho et renaturation
	L'Étang Neuf (Teillay)	Renaturation de 500ml y compris restauration de la continuité		400 ml de renaturation
BV Chère (44)	Le Néant (St Aubin des châteaux)	Reprise de 80 ml d'un chantier de 2021 suite grosses inondations		
	Le Pas d'Hin (Derval)	305 ml de renaturation et restauration prairie humide après retrait de 10 000 m³ de remblais		
	Le Rollard (Châteaubriant)		1495 ml de restauration de la morphologie	500 ml morpho et ouvrage continuité
BV Don	Le Petit Don à la Salmonaie (Petit-Auverné)	1500 ml avec suppression d'ouvrage et restauration de frayère à Brochet	/	Création d'une mare
	Étang de Fondeluen (Derval-Lusanger)	/	7500 ml recharge granulométrique	500 ml reméandrage
BV Isac	Le Beaumont (Plessé)		1450 ml de recharges et diversification + poses de 2 passerelles	/
	Affluent Boutardière (Abbaretz)	/	1 330 ml de recharge	/
	Landes du Luc (Saffré)	/	1 380 ml de recharge	1 080 ml de recharge
	L'Herpion (Fay-de-Bretagne)	/	900 ml de recharge	/
	Le Pont Serin reprise FDPPMA (Fay-de-Bretagne)			1 500 ml diversification
TOTAL		3 750 ml	14 055 ml	4 620 ml

*ml = mètres linéaires



Restauration du Ruisseau de l'Étang Neuf (Teillay, 35) **BPLC**

Restauration du Ruisseau de Fondeluen (Lusanger, 44) **CCCD**

Pour mesurer l'efficacité des travaux, le Syndicat réalise des suivis biologiques avant et trois ans après les travaux, en analysant la diversité et l'abondance des espèces aquatiques. Le Syndicat sollicite des prestataires pour la mise en œuvre de protocoles scientifiques, notamment :

- **Indice Poissons Rivière (IPR)** : analyse des peuplements piscicoles.
- **Indice Invertébrés Multi-Métriques (I2M2)** : étude des insectes macro-benthiques présents sur le fond des cours d'eau.

Ces indicateurs permettent d'évaluer la qualité écologique des cours d'eau, avec l'objectif d'observer une amélioration après les interventions.

Bilan des suivis biologiques					
BV & Cours d'eau		IPR		I2M2	
		Avant	Après	Avant	Après
Chère	Planche Cleuze	Mauvais	Médiocre	Moyen	Moyen
	La Pénaïs 1	Moyen	Médiocre	Moyen	Bon
	La Pénaïs 2	Mauvais	Moyen	Bon	Moyen
	Pas Guillaume	Mauvais	Moyen	Mauvais	Médiocre
	Rollard	Moyen	Moyen	Moyen	Moyen
Don	Favier	Moyen	Moyen	Mauvais	Mauvais
	Etang Fondeluen	Médiocre	Moyen	Médiocre	Moyen
	Pas Sicard	Moyen	Moyen	Moyen	Bon
Isac	Beaumont	Médiocre	Moyen	Médiocre	Moyen
	Landes du Luc	Moyen	Moyen	Mauvais	Moyen



Biométrie pendant une pêche électrique sur le ruisseau de l'étang de Fondeluen (Lusanger, 44) **CCCCD**

En 2024, dix stations ont été évaluées à l'aide des indices IPR et I2M2. Avant les travaux, la qualité écologique allait de «mauvaise» à «moyenne», sauf pour le ruisseau de La Pénaïs (Teillay), qui présentait déjà de bons résultats. Après les interventions, une **amélioration générale des indices** a été constatée, confirmant **l'efficacité des actions** menées. Le ruisseau du Favier (La Chapelle-Glain) fait exception, sans amélioration notable, probablement à cause de rejets de polluants liés au bassin versant..

L'ensemble des données est intégré à la base de l'Agence de l'Eau pour un suivi et des analyses futures.

LUTTE CONTRE LES ESPECES VEGETALES AQUATIQUES ENVAHISSANTES (EVAE)

Le Syndicat agit désormais dans le cadre de **stratégies régionales coordonnées** face à l'inefficacité de certaines méthodes de luttés classiques contre les EVAE. Ces stratégies privilégient une approche globale et préventive, limitant les opérations d'arrachage aux zones à forts enjeux écologiques et lorsque des résultats encourageants sont observés.

Ces actions s'inscrivent au sein des cahiers des charges suivants : **Stratégie régionale Pays de la Loire et Stratégie du bassin versant de la Vilaine**. Quatre axes sont déployés :

1. Détection précoce

En partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) Pays de la Loire, le Syndicat surveille l'apparition de nouvelles espèces invasives. Cette démarche a permis d'identifier la Crassule de Helms en 2019 sur Châteaubriant, et des arrachages ciblés ont depuis été engagés, avec des résultats encourageants.

2. Dialogue territorial pour prioriser les zones à enjeux

Une démarche participative est en cours sur les **marais de l'Isac**, pilotée par Eaux et Vilaine et le Syndicat, pour apaiser les tensions entre usagers et définir une gestion claire des niveaux d'eau, essentielle pour limiter la jussie. L'étape clé de cette mission a été l'animation **d'un procès fictif**, fruit d'un travail de rendez-vous individuels préalables, afin que chacun puisse considérer les enjeux et difficultés des différentes parties prenantes.



Film du procès



3. Restauration hydromorphologique expérimentale

Une expérimentation est menée contre la jussie via l'implantation de structures végétales composées de pieux et de fagots installées le long des banquettes de jussie. En 2024, 400 mètres sur 500 prévus ont été réalisés, avec les 100 mètres restants planifiés pour 2025. Des boutures de saules ont été également mise en place pour faire de l'ombrage et concurrencer la jussie.

4. Opérations d'arrachage ciblé

À la suite d'évolutions de financement, le Syndicat a sollicité **le Fonds vert pour poursuivre l'arrachage manuel**, mené par l'entreprise Fougère.



En 2024, les interventions ont couvert :
7 jours sur le Vieil Isac
26 jours sur le Don
2 jours sur la Chère.

REDUCTION DE L'IMPACT DES PLANS D'EAU

Le Syndicat propose, depuis 2020, dans le cadre du Contrat Territorial Eau (CT Eau) 2020-2025, une démarche d'accompagnement, de dialogue et de travaux de restauration pour réduire la pression des plans d'eau sur les milieux aquatiques. En 2024, plusieurs actions concrètes ont été engagées :

1. Suppressions et renaturations

- Sur la commune de Malville, un plan d'eau communal de 1 200 m², jugé régularisable, a finalement été supprimé à la demande de la commune, en faveur d'une renaturation des cours d'eau.

- Les travaux (août-novembre 2024) ont permis :
 - Le remblaiement partiel du plan d'eau.

COMMUNICATION

« **Un peu de vase, des amas de sable, des branchages... Que se passe-t-il dans ce cours d'eau ? Pas d'inquiétude, c'est son fonctionnement naturel, et il ne faut surtout pas y toucher !** »



C'est le message que le Syndicat a souhaité mettre en avant en 2024 en créant des panneaux d'information à destination du grand public sur la commune de Saffré, à la demande de la mairie. Cette initiative fait suite aux préoccupations exprimées par plusieurs riverains concernant l'absence de nettoyage du cours d'eau de l'Isac, traversant le bourg de Saffré.

Ces panneaux expliquent les bonnes pratiques à adopter et sensibilisent à l'importance de préserver un cours d'eau dans son état naturel pour assurer son bon équilibre écologique.



Panneau pédagogique cours d'eau

Dans le cadre de sa démarche de **sensibilisation aux bonnes pratiques environnementales**, le Syndicat a élaboré **4 fiches pratiques** à l'attention des élus, des services techniques et des habitants. Ces documents fournissent des conseils détaillés sur la gestion et l'entretien des éléments essentiels du paysage et de l'hydrologie locale : **les fossés, la ripisylve, la gestion des embâcles et les mares**. Chaque fiche aborde les enjeux écologiques et fonctionnels de ces milieux, propose des recommandations concrètes et met en avant des actions adaptées pour préserver leur rôle dans la gestion de l'eau et la biodiversité.

En 2024, le Syndicat a également renforcé sa communication sur les travaux milieux aquatiques en diffusant divers articles dans la presse locale, dans les bulletins communaux et intercommunaux et sur le site internet du syndicat.

Fiches pratiques



Ripisylve



Embâcles



Mares

- La restauration de 300 mètres de lits de cours d'eau
- La création de deux mares et d'un bassin tampon pour filtrer les eaux d'un circuit de motocross



Avant travaux



Après travaux

Etang de Malville (44) CCES

2. Accompagnement des propriétaires privés

• À **Ercé-en-Lamée (35)**, un plan d'eau illégal sur un cours d'eau a fait l'objet d'un projet de réduction :

- La surface sera ramenée de 4 000 m² à moins de 1 000 m²
- Le cours d'eau sera restauré dans son lit naturel

• Après la vente en 2024, les étapes suivantes ont été menées : bathymétrie, pêche de sauvetage, vidange.

Les travaux définitifs sont prévus pour 2025.

3. Suivi d'études et projets futurs

- **Moulinet (Plessé)** : étude finalisée fin 2024, travaux prévus en 2025-2026 suite au renoncement des propriétaires à leur droit d'eau.
- **Épinay (Plessé)** : projet abandonné car aucun scénario n'a satisfait le propriétaire, le plan d'eau étant légal.
- **Farinelais (Fay-de-Bretagne et Malville)** : quatre plans d'eau jugés illégaux, un arrêté de mise en conformité est attendu pour 2025.

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ – OUVRAGES LISTE 2

Le Syndicat poursuit son action pour la restauration de la continuité écologique en accompagnant les propriétaires et les communes sur des projets techniques adaptés aux enjeux réglementaires et écologiques locaux. Ainsi, nous accompagnons la mise en conformité des ouvrages classés en « Liste 2 »* pour rétablir la continuité écologique sur la Chère, l'Aron et le Don.

1. Moulin de Gault (La Dominelais, 35)

- Début 2024 : scénario validé par le propriétaire et l'administration.
- Travaux septembre-octobre 2024 : création d'un bras de contournement (passe à poissons).
- Aménagements : alternance de radiers et fosses + passerelle pour le propriétaire.
- Résultat : site désormais conforme, avec participation financière du propriétaire.

2. Moulin de Cherhal (Grand Fougeray, 35)

- Étude incomplète : désaccord entre le syndicat et les propriétaires sur le scénario à adopter.
- Le Syndicat privilégie un scénario recommandé par la Fédération de Pêche d'Ille-et-Vilaine pour ses bénéfices écologiques, techniques et économiques.

3. Barrage des Thénauçais (Jans, 44)

- Hiver 2023-2024 : la vanne vétuste s'affaisse après une crue, baisse du niveau d'eau de 70 à 80 cm.
- Le Syndicat accompagne la commune de Jans dans :
 - La rédaction du cahier des charges
 - La sélection d'un bureau d'étude (Fish Pass) pour l'étude de mise en conformité
- L'étude, financée en substitution d'un autre projet, a débuté fin 2023.

*En France, les ouvrages hydrauliques (barrages, moulins, vannes) sont classés en deux listes par arrêté préfectoral. Les ouvrages « Liste 2 » sont situés sur des rivières identifiées comme prioritaires pour la continuité écologique (passage libre des poissons et des sédiments).

MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE BIODIVERSITÉ

Le Syndicat structure son action en faveur de la biodiversité par des projets ciblés sur les mares, des partenariats scientifiques solides et une démarche rigoureuse d'inventaire et de restauration écologique.

En 2024, le Syndicat a validé une stratégie dédiée à la biodiversité, visant à préserver et restaurer les milieux naturels du territoire. Plusieurs actions concrètes en découlent :

1. Programme d'actions sur les mares



Belle mare à Plessé (44) RA

Objectif : protéger et restaurer ces milieux essentiels pour l'eau et la biodiversité.

• Une méthodologie a été développée par une stagiaire (Mathilde Dumas) sur les communes de Saint-Vincent-des-Landes et Plessé, en collaboration avec les élus locaux.

- Résultats :
 - État des lieux des mares
 - Priorisation selon leur potentiel écologique
 - Identification des mares à restaurer
 - Sensibilisation locale
- Objectif pour 2025 : restaurer 10 mares sur ces deux communes.

2. Partenariat avec le Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) des Pays de la Loire

Signature **d'une convention de coopération**

- Partenariat sur :
 - Lutte contre les espèces invasives
 - Partage de données naturalistes via le SINP
 - Développement d'un projet sur les milieux humides d'intérêt pour la biodiversité, avec une demande de subvention au Fonds Vert en 2025.

3. Inventaires des espèces protégées

Comme chaque année, des inventaires écologiques (faune, flore) sont réalisés pour sécuriser les projets de restauration.

- En 2024, trois bureaux d'études missionnés : Biosferenn, Ouest'am, Biophilum.
- Certains sites sensibles, comme les abords de la forêt du Gâvre, ont nécessité une adaptation des projets, avec la proposition d'un reméandrage pour restaurer la fonctionnalité écologique et le potentiel humide, en lien avec l'ONF.

SYSMA

Le Syndicat utilise depuis plusieurs années l'outil SYSMA, notamment pour la saisie et le partage de données en interne et avec ses partenaires. Son utilisation, déjà fréquente, est appelée à se renforcer afin de répondre à différents enjeux et d'optimiser la gestion des données.

EXPERTISE, CONSEILS, INFRACTIONS

Le pôle milieux aquatiques du Syndicat est régulièrement sollicité par divers acteurs (riverains, élus, services de l'État) pour apporter son expertise sur la gestion des milieux aquatiques.

L'année 2024 a été marquée par de fortes pluies. Le Syndicat a été particulièrement mobilisé sur les problématiques d'inondation dans plusieurs communes, comme Issé, Saffré et Châteaubriant. Le pôle intervient également sur des sujets liés à l'entretien des cours d'eau, aux zones humides ou à la création de mares. Il participe activement à des réunions de partenaires locaux, comme le COPIL Vioreau ou les études de bassins versants. Chaque année, il organise une journée de terrain pour présenter ses actions aux partenaires techniques et institutionnels.



Journée technique à Petit-Auverné (44) CCCD

CONCERTATION ET PÉDAGOGIE, UNE ÉTAPE INDISPENSABLE À LA RÉALISATION DES TRAVAUX

La mise en place des actions milieux aquatiques, dans la mesure où celles-ci ne sont pas obligatoires et en l'absence de maîtrise foncière, implique des temps de concertation à l'issue incertaine. Pour mener à bien cette phase, les techniciens ne.s doivent faire preuve d'une réelle pédagogie et de ténacité afin de faire accepter les projets, répondre aux inquiétudes et adapter, si besoin, les projets aux contraintes locales.

BOCAGE

Les actions de restauration du bocage se poursuivent en 2024 malgré un contexte difficile : les programmes de financement évoluent encore avec l'arrivée du Pacte de la Haie et le contexte agricole se tend avec des conditions économiques et climatiques plus compliquées. Pour autant, la gestion durable du bocage et sa valorisation se renforcent avec une cohésion des acteurs et une dynamique forte.



Arbres et agriculture(s), un partenariat gagnant !

Plantations agroforestières 2024-2025 sur la commune de Moisdon-la-Rivière (44) **CCCD**



RESTAURATION DU BOCAGE / LES PLANTATIONS (2024-2025, suite des concertations 2024)

Un contexte contraint qui ne favorise pas les projets de plantations bocagères

En 2024, un nouveau dispositif de financement soutient les projets de plantations. Grâce au Pacte de la Haie national et à sa déclinaison régionale Pays de la Loire Bocage, jusqu'à 80 % des coûts peuvent être subventionnés par le FEADER, l'État et la Région. Les modalités techniques restent globalement inchangées, avec une maîtrise d'œuvre assurée par le Syndicat pour un portage collectif des projets. Le Syndicat a pris la décision en 2024 de diminuer le reste à charge pour les bénéficiaires de projets bocagers, de 30 à 20% du prix global. Cela n'a malheureusement pas eu l'effet escompté sur la campagne de communication et concertations des projets du printemps 2024.

Ainsi, le Syndicat assure un encadrement des différentes étapes de la phase travaux :

- Les travaux de billonnage et/ou de talutage, assurés par la société BEMA.
- Les travaux d'implantation des plants et des protections, assurés par l'entreprise DERVENN ainsi que par l'entreprise d'insertion Accès-Réagis.
- Les travaux de paillage, assurés par l'association Collectif Bois Bocage 35.

Suite à une quarantaine de concertations individuelles sur le territoire, le nouvel accompagnement proposé a incité les agriculteurs à s'engager à planter.



Plantations sur billon à Saint-Vincent-des-Landes (44) **CCCD**

15 agriculteurs bénéficiaires engagés

6,1 km de haies bocagères plantées dont près d'un sixième a été implanté sur billons/talus

14,4 hectares de parcelles dédiées aux projets d'agroforesterie

482 arbres plantés en intra-parcellaire

13 communes concernées

LES ÉTAPES D'UNE PLANTATION AVEC LE SYNDICAT CHÈRE DON ISAC

Cette année, ce sont 42 concertations qui se sont déroulées sur le territoire du Syndicat Chère Don Isac (SCDI). Dû à un contexte météo exceptionnel, plusieurs projets n'ont pas pu aboutir. Une majorité a été reportée aux futures campagnes de plantations.

1^{ère} Etape : Les chantiers de billonnage

La plantation sur billon, par rapport à une plantation «à plat» apporte de nombreux avantages. Le relief permet de ralentir le cheminement de l'eau, de limiter l'érosion des sols et de favoriser l'infiltration de l'eau dans la parcelle. Etayant les différentes strates de la haie bocagère, le billon permet également d'abriter une plus grande biodiversité.

Cette étape s'est déroulée en deux parties, une première avec le passage d'une charrue forestière permettant la formation du billon et une deuxième avec le passage d'une pelleuse qui a réalisé les finitions des billons (aplanissement des bords et formation des extrémités).

925 mètres de haies plantées sur des billons, dont 150 mètres avec l'accompagnement du SCDI.
3 bénéficiaires ont planté sur billon, dont 1 accompagné par le SCDI



2^{ème} Etape : Les plantations



6,1 kilomètres de haies plantées (dont 10% des linéaires en haies doubles).
13 bénéficiaires

Du côté **agroforesterie**, 2 projets ont vu le jour avec **482** arbres implantés. Ces deux projets agroforestiers se trouvent sur des parcelles cultivées, à vocation céréalière (Plessé **RA** et Moisdon-la-Rivière **CCCD**).

3^{ème} Etape : Le paillage

L'ensemble des linéaires plantés est paillé en copeaux de bois déchiqueté issus de haies gérées durablement. Cela permet de limiter la concurrence des adventices et de garder la fraîcheur en saison estivale.

PRÉSERVATION DU BOCAGE

LES INVENTAIRES BOCAGERS, DIAGNOSTICS ET MESURES DE PROTECTION

Améliorer la connaissance du bocage, le protéger et maintenir les fonctionnalités qu'il assure

Suite à l'accompagnement du Syndicat auprès de 25 communes en 3 ans pour la réalisation de leurs inventaires, diagnostics bocagers et règles de protections, des EPCI portent ces mêmes démarches comme la Communauté de communes du Pays de Pont-Château Saint-Gildas-des-Bois et la Communauté de communes Estuaire et Sillon. Les syndicats de bassins versants du Brivet et Chère Don Isac sont conviés aux comités techniques et comités de pilotage des différentes phases. Le Syndicat a pu alors apporter son expertise et expérience à ces démarches.

Les communes en phase de révision de leur PLU ont pu également compter sur l'aide du Syndicat pour intégrer les données des inventaires bocagers afin que l'ensemble des éléments bocagers soient protégés.

ANIMATIONS COLLECTIVES ET SENSIBILISATION

Chantier participatif – Lusanger (44) CCCD

Dans le cadre des plantations 2023-2024 réalisées avec le programme Liger Bocage 2, une plantation de haies au GAEC Lusanbio à Lusanger a été le support d'un temps de partage et de sensibilisation à la plantation pour l'ensemble de l'équipe du Syndicat Chère Don Isac. 15 agents du Syndicat ont chaussé les bottes pour apprendre les bons gestes de plantations de 220 arbres et arbustes bocagers.

**Journée technique Gestion de la ripisylve – Lusanger (44) CCCD**

Le 10 octobre, le pôle Bocage a co-organisé avec le pôle Milieux Aquatiques du Syndicat une journée technique à destination principalement des agriculteurs sur la gestion de la ripisylve. Les travaux d'entretien de la ripisylve d'un cours d'eau sur l'exploitation du GAEC Lusanbio à Lusanger, nécessaire au préalable d'une restauration morphologique, ont été l'occasion pour une vingtaine de personnes dont 11 agriculteurs d'assister à des démonstrations de recépage de saules et aulnes par l'entreprise AGEV et de broyage des branches en copeaux de bois par BORDET HERAULT.

Atelier taille de formation des jeunes haies – Grand-Auverné (44) CCCD

Le 10 décembre, un atelier de formation des agriculteurs et gestionnaires de haies a été organisé par le Syndicat avec l'EDENN et Sylvagraire, sur l'exploitation de l'EARL JALABER à Grand-Auverné. Les bons gestes pour tailler et former de jeunes haies ont été montrés à 16 planteurs, agriculteurs et particuliers. Ce temps d'échange a aussi permis de se questionner sur l'objectif de tailler les haies.

Réalisation d'un film sur le bocage pour sensibiliser et montrer les étapes d'un chantier de plantation

Un stagiaire, Arnaud Le Hégarat, maîtrisant les techniques de captation et montage d'un film a été accueilli pendant 5 semaines par le pôle bocage. Ce fut l'occasion de réaliser un film à destination du grand public et des futurs planteurs pour montrer, de manière pédagogique, les différentes étapes d'un chantier de plantation, le but étant, comme l'indique le titre du film, de planter « Le bon arbre au bon endroit ».



Le bon arbre au bon endroit

GESTION DURABLE ET VALORISATION DU BOCAGE

La préservation du bocage existant passe par une gestion durable et une valorisation des tailles

Dans la continuité du partenariat avec le CEREMA sur la valorisation du bois de bocage, le Syndicat a poursuivi la mise en contact des acteurs et la sensibilisation de tous aux enjeux de gestion durable et valorisation du bocage. Ainsi des **temps de rencontre individuels** avec les acteurs du bocage se sont poursuivis pour définir les enjeux et actions de chacun.

Des **rencontres collectives** ont également été coorganisées par le Syndicat et le Conseil de Développement du Pays de Blain, avec la Chambre d'Agriculture, la Fédération Régionale des Chasseurs, la LPO, le Collectif Bois Bocage 35, la CCEG, l'entreprise Lechevestrier (déchiquetage) et la scierie mobile La Groulais. Différents ateliers sur la gestion, la valorisation et les intérêts de la haie ont été présentés. **Plus de 70 personnes étaient présentes, mêlant entre autres agriculteurs et collectivités, une véritable réussite !**



Journée technique à Bouvron (44) PBC



Le 2^{ème} temps de rencontre a été la **réunion multi-acteurs** organisée le 26 juin par le Syndicat et Fibois, avec plus de 20 participants. L'association RECIT Pays de la Loire, suite à un recrutement, s'est positionnée comme animatrice d'une future filière de valorisation. Elle a ensuite constitué un petit groupe de producteurs (agriculteurs fournisseurs de bois, forestiers, scieries) pour travailler sur les modalités de constitution de la filière.

Ces deux temps fort de 2024 ont marqué le point de départ de la dynamique d'une nouvelle filière de valorisation du bois de bocage sur le nord 44.

En parallèle, le Syndicat recherche des possibilités de valoriser le bois taillé lors de l'entretien de la ripisylve, en amont des travaux de restauration des cours d'eau, comme paillage sur ses plantations de haies.



Plantations à Fay-de-Bretagne (44) CCEG

Une **expérimentation** est menée sur Fay-de-Bretagne chez un particulier qui bénéficie de travaux de restauration de son cours d'eau en 2024 et de plantation de haies bocagères à l'hiver 2024-2025. Le propriétaire ne souhaitant pas récupérer du bois bûche, il lui est proposé de broyer son bois en copeaux et l'utiliser directement en paillage sur ses haies. Cette première expérimentation a montré les limites financières de ce type de chantier et les contraintes dues au matériel non adapté, ne produisant pas des copeaux de qualité. Le travail sur les débouchés possibles et les modalités techniques doit donc se poursuivre.

DIALOGUE ET PÉDAGOGIE :

- Plus de 40 concertations de plantations = autant de temps individuels pour échanger et sensibiliser sur le bocage.

- Sensibilisation de près de 100 personnes en journées techniques bocage !

AGRICULTURE

Le programme d'actions agricoles du Syndicat Chère Don Isac repose sur l'accompagnement à la fois individuel et collectif des agriculteurs, en s'entourant de l'ensemble des partenaires du territoire.

Dans un contexte financier et agricole de plus en plus tendu, le syndicat est amené à revoir sa stratégie agricole. De plus, avec un temps agent de seulement 30% jusqu'à août pour animer les actions agricoles en 2024, une réduction puis un arrêt des actions est contraint.



La priorité est donnée à l'animation de 2 PAEC* pour répondre aux enjeux du territoire!

Moisdon-la-Rivière (44) **CCCD**

RÉDUCTION DES ACTIONS AGRICOLES DU SYNDICAT

Les actions agricoles menées par le Syndicat ont été progressivement réduites durant l'année 2024 pour être arrêtées en fin d'année. À cela plusieurs raisons :

- **Financière** : l'Agence de l'Eau Loire Bretagne via son 12^{ème} programme ne financera plus les actions agricoles du Syndicat Chère Don Isac, hors zone du captage d'eau de Saffré, animées par Atlantic'Eau.
- **Mobilisation** : le Syndicat fait face depuis quelques années à une complexité de plus en plus grande pour mobiliser les agriculteurs sur ses actions proposées.
- **Humaine** : n'ayant pas réussi à remplacer l'animateur agricole du Syndicat malgré de multiples démarches de recrutements, seul l'animateur bocage et agricole a pu animer quelques actions jusqu'en août.

DÉMARCHE EAU ET AGRICULTURE - DIAGNOSTICS

Pour la campagne 2023-2024, le prestataire retenu est la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. L'objectif est d'atteindre la réalisation de 30 diagnostics et de poursuivre la dynamique des groupes. Suite à **2 réunions publiques agricoles** en février sur Grand-Fougeray (35) et Louisfert (44), 3 agriculteurs étaient potentiellement intéressés. Les actions devant être réduites, aucun diagnostic n'a pu être réalisé.

Deux autres diagnostics ont été menés pour permettre le maintien d'un système herbager à Guenrouët par le Civam 44, et pour aider une exploitation à Fay-de-Bretagne à faire évoluer ses pratiques vers une agriculture biologique par le Gab 44.

JOURNÉES D'ÉCHANGES EN COLLECTIF

Travailler en groupe ayant des vertus reconnues pour créer une émulation et accompagner le changement, le SCDI réunit des agriculteurs volontaires lors de journées d'échanges. Cet appui collectif répond aux besoins techniques de mise en œuvre des évolutions. Ces journées sont à destination des agriculteurs ayant bénéficiés d'un diagnostic Eau et Agriculture, ou d'une MAEC** avec le Syndicat.

En 2024, 3 journées techniques ont été co-organisées par le Syndicat, le GAB 44, Seenovia ou la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire. Ces journées techniques ont rassemblé 18 agriculteurs. Les thématiques abordées étaient les dérobés d'été avec un colza fourrager associé, l'adaptation des prairies aux aléas climatiques, et le méteil fourrager et grain.

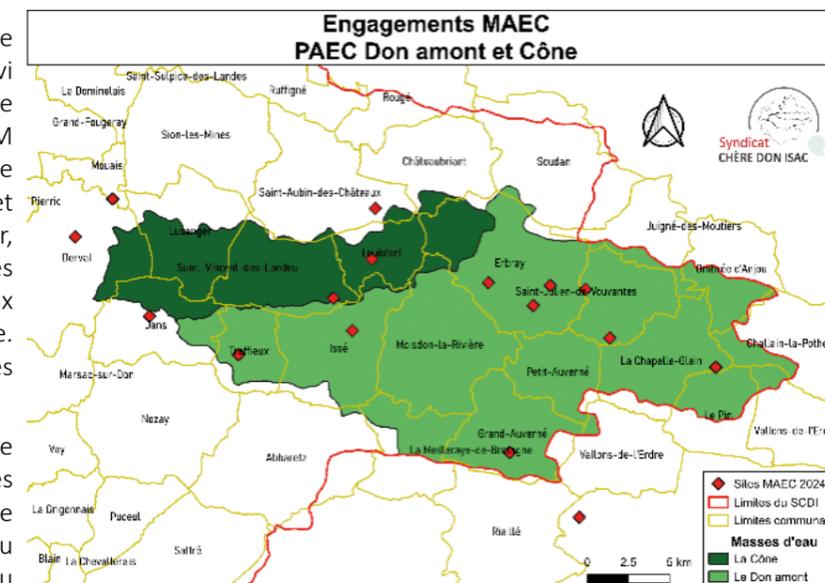
* Projet Agroenvironnemental et Climatique
** Mesure Agro-environnementale et Climatique

LE PROJET AGROENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE (PAEC) DE LA CHÈRE ET DU DON (44)

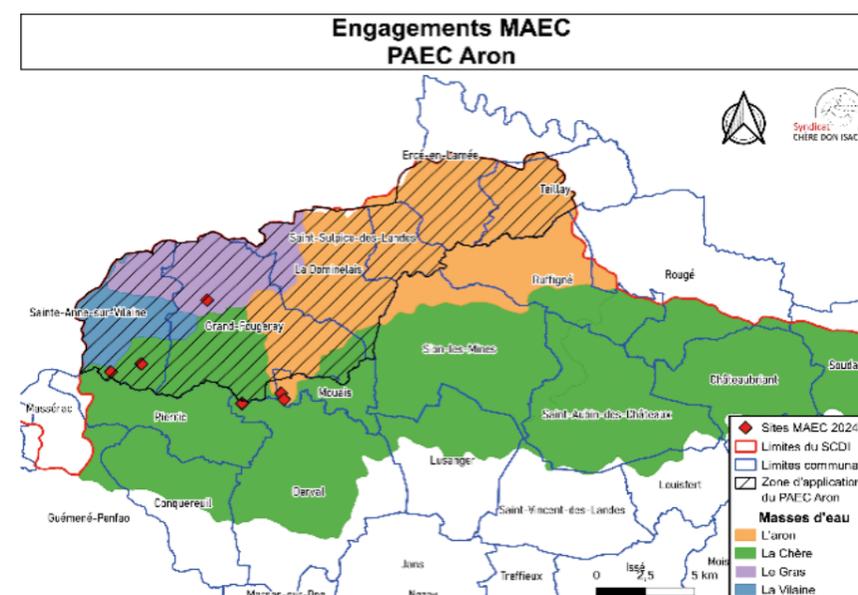
Le PAEC de la Chère et du Don, porté par le Syndicat Chère Don Isac en 2023 a été poursuivi en 2024, en partenariat avec la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, le CIVAM 44 et le GAB 44. Ce PAEC permet l'ouverture de mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) qui ont vocation à financer, sur une période de cinq ans, l'évolution des systèmes agricoles afin de répondre aux enjeux agro-environnementaux du territoire. Le territoire ouvert pour 2024 couvre les masses d'eau du Don amont et de la Cône.

Les mesures proposées visent à faire évoluer les systèmes agricoles vers des systèmes plus favorables à la préservation de la qualité de l'eau et plus résilients face au changement climatique. Elles aident ainsi au maintien et au développement des surfaces en herbe des exploitations, favorisent l'autonomie alimentaire des élevages, réduisent la pression liée aux produits phytosanitaires et contribuent à la conservation des sols.

16 agriculteurs se sont engagés dans une MAEC de ce PAEC, accompagnés par la Chambre d'agriculture des Pays de la Loire ou le GAB 44. 14 ont choisi la MAEC bien-être animal et autonomie fourragère, 2 ont choisi la MAEC création de prairies et aucun n'a choisi les MAEC réductions d'herbicides en grandes cultures ou sol-semis direct.



LE PROJET AGROENVIRONNEMENTAL ET CLIMATIQUE DE L'ARON (35)



Sur les communes de l'Ille-et-Vilaine du territoire du Syndicat Chère Don Isac, le pilotage du PAEC Aron est récupéré par le Syndicat pour 2024. **Cinq MAEC sont ouvertes en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Bretagne, Adage 35, Agrobio 35 et Bretagne porte de Loire Communauté (BPLC).**

6 agriculteurs se sont engagés dans une MAEC de ce PAEC, accompagnés par la Chambre d'agriculture de Bretagne ou Adage 35. 2 ont choisi la MAEC bien-être animal et autonomie fourragère, 2 ont choisi la MAEC réduction d'herbicides en grande culture, 1 a choisi la MAEC création de prairies et 1 s'est engagé dans la MAEC entretien des ligneux (haies), avec l'accompagnement technique de la technicienne bocage de BPLC.

Les cartes ci-dessus détaillent la localisation des sièges d'exploitation engagés dans une MAEC en 2024.

DIALOGUE ET PÉDAGOGIE :

- 2 réunions publiques pour les agriculteurs pour présenter les actions du Syndicat
- Sensibilisation de 18 agriculteurs en journées techniques agricoles

COLLECTIVITÉS

L'année 2024, marquée par une intensification des collaborations avec les collectivités locales, visait à renforcer la prise en compte des enjeux liés à l'eau dans l'aménagement du territoire : validation d'inventaires communaux de zones humides, appui dans l'élaboration des documents de planification (PLU, PLUi...), conseil assainissement et pluvial, adhésion de collectivités dans des démarches d'économies d'eau...

L'ensemble de ces axes de travail complémentaires, s'inscrivent dans une démarche globale de cohérence entre les différentes politiques publiques et d'appui aux territoires.



La démarche expérimentale d'économies d'eau a été, lancée auprès de sept communes pilotes, puis rejointe par un EPCI, ayant d'ailleurs accueilli une animation sur les ressources en eau au jardin cette même année.

Zones humides et urbanisme

Accompagnement et finalisation des mises à jour d'inventaires des zones humides

Le Syndicat a accompagné quatre communes – Jans, Moisdon-la-Rivière, Saint-Vincent-des-Landes, Guéméné-Penfao – en tant que maître d'ouvrage pour la réalisation de leurs inventaires de zones humides. Début 2024, une consultation publique s'est tenue à Guéméné-Penfao au cours de laquelle le Syndicat a animé les permanences, permettant des temps d'échanges avec les usagers et de sensibilisation aux enjeux liés aux zones humides. L'accompagnement du cabinet EF Etudes a permis la réalisation des levées de doute de manière pédagogique avec les demandeurs. Enfin, l'étude mise à disposition de la CLE du SAGE Vilaine, a contribué à produire un inventaire affiné, aboutissant à une augmentation des surfaces identifiées comme zones humides pour un ratio de 6,5% du territoire communal.



Levés de doute équipé (tarière et tablette) avec le demandeur



Restitution de l'étude au groupe communal de Guéméné-Penfao (44)

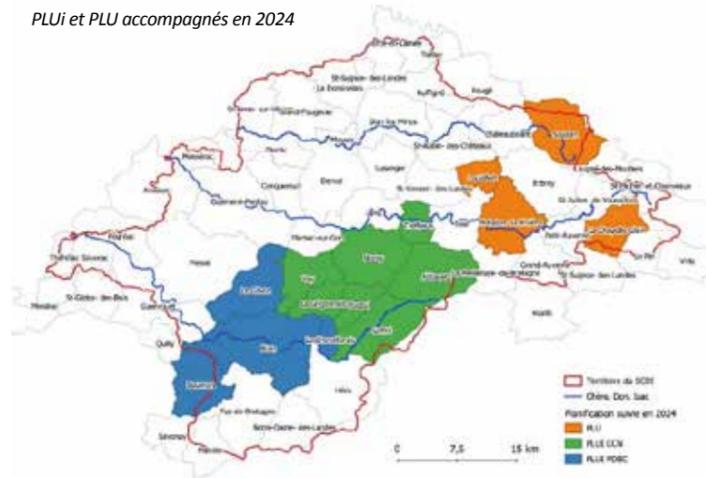
PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE L'EAU EN AMONT DE LA PLANIFICATION

Aménagement du territoire Volet Urbanisme

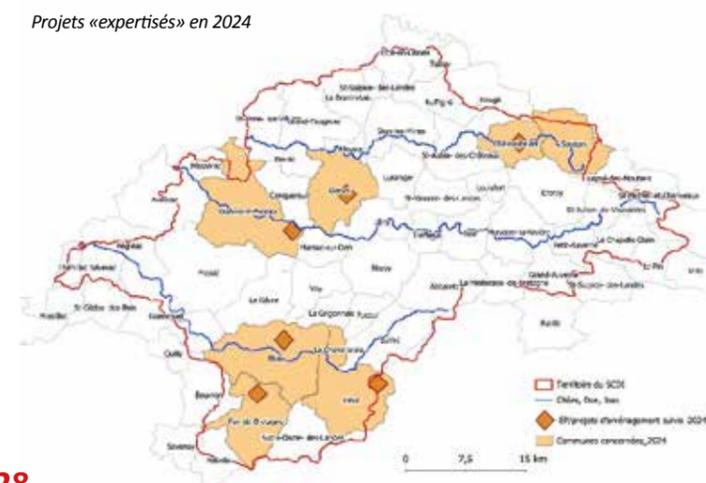
Suivi des procédures d'urbanisme

Le Syndicat se donne pour mission d'accompagner les procédures de planification du territoire (PLU, PLUi...), avec les parties prenantes concernées, afin de favoriser dès l'amont du projet la prise en compte des risques, proposer une approche multi-enjeux environnementaux, et notamment accompagner les OAP (TVB) et le Règlement (protection ZH, bocage, mares, cours d'eau...).

PLUi et PLU accompagnés en 2024



Projets « expertisés » en 2024



L'expertise du Syndicat Chère Don Isac au service de l'eau dans la ville et dans les projets

Le Syndicat apporte également son expertise technique pour intégrer les enjeux de l'eau dès le début des projets d'aménagement ou d'équipements. Ces interventions peuvent concerner la gestion des ressources, des cours d'eau, des risques d'inondation, des phénomènes de ruissellement ou encore la préservation des zones humides. Cela peut se réaliser dans le cadre d'une diversité de contextes : urbanisme, développement de zones économiques, infrastructures, ressources minérales ou projets énergétiques.

Accompagnement à la prise en compte des zones humides :

5 collectivités ont bénéficié d'appui dans la prise en compte des zones humides dans des projets ponctuels ou d'ampleur : Sévérac (dans le cadre du CT Eau du Brivet), Pays de Blain Communauté, la Communauté de Communes Estuaire et Sillon, la Communauté de Communes de Nozay et La Chevallerais pour un accompagnement zones humides à la parcelle.

Accompagnement des territoires sur l'eau et l'urbanisme avec le CEREMA

Le COPIL du 11 septembre 2024, organisé avec le CEREMA, a réaffirmé l'importance de renforcer le lien entre urbanisme et gestion de l'eau dans un contexte de changement climatique. L'intensification du ruissellement et les défis croissants d'infiltration en milieu urbanisé appellent à une prise en compte renforcée dans les documents d'urbanisme et les outils de programmation : PLU(i), OAP, zonages pluviaux ou encore schémas d'assainissement pluvial (SDAP). L'état des lieux réalisé auprès des EPCI, via des entretiens, a mis en lumière plusieurs besoins : un accompagnement global, une nécessité d'acculturation à l'infiltration à la parcelle, la compréhension des contraintes liées à la densification et le besoin d'outils d'expertise pour faire face aux enjeux majeurs.



Le chemin de l'eau en ville, les ouvrages d'infiltration, les zones humides, l'imperméabilisation des sols... sont des thématiques retenues pour les Parcours Inspirants en 2025

Face à ces constats, il est apparu essentiel de poursuivre la sensibilisation et la montée en compétences des acteurs de l'eau et de l'urbanisme pour intégrer dès l'amont la gestion des eaux pluviales dans les projets et renforcer la mémoire du risque. Dans cette perspective, le Syndicat et le CEREMA ont présenté les premières pistes des « parcours inspirants » prévus pour 2025.

déclinaison pratiques
formation
Sensibilisation
élus visite appropriation
Témoignage

Extrait d'une nuage de mots des besoins exprimés par les EPCI

AGIR AVEC LES COLLECTIVITÉS VERS LA SOBRIÉTÉ EN EAU

Démarche « économies d'eau »

Face aux pressions croissantes sur la ressource en eau, le Syndicat Chère Don Isac a engagé la démarche « Diagnostics Économies d'eau » auprès de 8 collectivités pilotes : Sévérac, Plessé, Saint-Vincent-des-Landes, Nozay, Puceul, Saffré, La Chevallerai et Pays de Blain communauté pour un équipement intercommunal. Pour aller plus loin que les réactions ponctuelles aux épisodes de sécheresse, cette expérimentation vise une sobriété nette en intégrant des usages adaptés et pérennes.

Le Bureau d'études Enviro Développement a tout d'abord réalisé un état des lieux des consommations. Se déroulera ensuite un diagnostic de celles-ci dans un ensemble de bâtis et d'espaces publics, puis un plan d'action adapté. Ce programme permet aux collectivités d'anticiper les enjeux à venir et de s'engager sur des solutions adaptées : équipements hydro-économiques, suivi des consommations, sensibilisation des usagers, ajustement des pratiques d'entretien des espaces publics...

Animation « Eau Jardin »

Le Syndicat Chère Don Isac en partenariat avec Pays de Blain Communauté a organisé le 25 mai 2024 une animation « Eau Jardin : préservons nos ressources » à la déchèterie intercommunale de Blain. Cet événement a permis de sensibiliser une trentaine d'usagers aux bonnes pratiques pour une gestion économe de l'eau chez soi puis à la sortie de sa parcelle ainsi que des déchets verts (paillage, compostage, ...).

150 L d'eau consommée en moyenne par un Français, (110 L pour un habitant du territoire, source : Atlantic'Eau), 6 % de l'eau étant consacrée au jardin...
À travers des démonstrations et des échanges, les participants ont (re)découvert des leviers pour réduire leur empreinte sur la ressource en eau et mieux entretenir leur jardin.



COPIL riche autour du lancement de l'opération et du partage des enjeux de la sobriété

La dynamique collective, portée par la réunion du COPIL le 3/09/24, a permis de mobiliser largement les acteurs locaux et de poser les bases d'une méthodologie partagée et reproductible sur l'ensemble du territoire.



L'implication conjointe du Syndicat, de la mission Prévention des déchets et du service Eau et Assainissement de l'EPCI a renforcé l'impact de cette initiative. Un quiz ludique et la maquette de bassin versant ont permis d'aborder la consommation domestique d'eau et la qualité des cours d'eau locaux **PBC**

ACCOMPAGNEMENT EN ASSAINISSEMENT ET GESTION DU PLUVIAL

Assainissement

La stratégie assainissement s'est recentrée sur le conseil-expertise aux territoires pour accompagner les porteurs de projet dans la prise en compte de la capacité des milieux récepteurs à recevoir les rejets (partie aval de l'assainissement en lien avec les contraintes naturelles : débit, qualité, sensibilité...). Certaines masses d'eau locales, identifiées dans l'état des lieux du SAGE Vilaine, nécessitent des efforts spécifiques en raison des pressions exercées par l'assainissement et les apports en phosphore. Cet enjeu pourra faire l'objet d'un approfondissement lors de la prochaine programmation.

Exemple de 3 collectivités accompagnées :

- Bouvron, via Pays de Blain Communauté pour le cas de la station à filtres plantés présentant une problématique phosphore : analyse des impacts (rejet dans le cours d'eau de la Farinelais), appuyé par le logiciel Vilaine Explorer d'Eaux & Vilaine ;
- Fay-de-Bretagne : note d'enjeux synthétisant les normes de qualité du rejet et tamponnement avant le cours d'eau ;
- Héric : note technique rendue au bureau d'études accompagnant la filière assainissement du camping et réflexions sur les problématiques de rejets en étiage dans de petits affluents.

Les enjeux du pluvial et la gestion des fossés

Le Syndicat accompagne les collectivités au travers de la sensibilisation, de l'appui à la communication et du conseil-expertise à cette gestion adaptée. Les initiatives lancées en 2024 :

- Finalisation de la fiche pratique « fossés » ;
- Volet fossés abordé avec le CEREMA et les participants lors de la sortie des Elus Référents Communaux début 2024 ;
- Accompagnement de communes pilotes dont la commune de Plessé (mise en place d'une Foire aux Questions) et la commune de Bouvron à une dynamique sur les fossés (réflexions sur la gestion et sur des études de cas) avec le Syndicat du Brivet (SBVB).



Fiche pratique « fossée »



Extrait de la fiche « fossés »



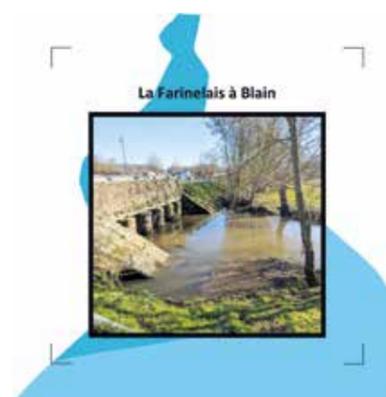
Echanges sur les gestions inadaptées des fossés avec le CEREMA à Mouais (44) **CCCD**

Rôle des fossés et impacts des usages des voisins à Bouvron (44) **PBC**

SUIVI QUALITÉ DE L'EAU

Ce suivi a pour objectif de mieux connaître les masses d'eau du territoire et les pressions qui s'y exercent et d'évaluer l'efficacité des politiques portées par le Syndicat en matière de lutte contre les pollutions diffuses. **11 stations historiques, parfois suivies par des partenaires, pour 10 masses d'eau ont été choisies pour**

les campagnes 2024-2025. Les stations ont pu être visitées par le Syndicat afin d'en transmettre les fiches correspondantes. Le laboratoire CARSO, choisi dans le cadre d'un Groupement de Commandes d'Eaux et Vilaine, est en charge des prélèvements calendaires et analyses physico-chimiques et pesticides qui, au vu de l'année très pluvieuse, sont ressorties en concentrations exceptionnellement élevées.



Le regard technique d'Eaux & Vilaine a permis d'identifier des problématiques ou erreurs liées aux méthodologiques de prélèvement ou d'analyse, dans un objectif d'amélioration continue de la prestation par le laboratoire.

Pour plus d'infos : cf. chapitre les enjeux de l'eau page 10.

PÉDAGOGIE ET CONCERTATION

Un travail collectif pour une meilleure gestion de l'eau dans l'urbanisme

L'implication de tous est essentielle pour garantir l'adhésion et l'efficacité des actions engagées. En 2024, le Syndicat Chère Don Isac a renforcé cette dynamique en **collaboration** avec la DDTM44, les bureaux d'études (Enviro Développement pour les économies d'eau, EF Études pour les zones humides), les élus référents communaux, les chargés de mission des EPCI, des responsables urbanisme dans les collectivités...

Les mises à jour des inventaires de zones humides ont donné lieu à des **permanences** permettant d'échanger avec les habitants, notamment les agriculteurs, afin de lever des doutes en concertation avec les bureaux d'études. Les événements « Eau Jardin », les panneaux de **communication** pour la JME et la sortie avec les Elus Référents Communaux a permis de **sensibiliser** aux économies d'eau et à la gestion des infrastructures types fossés à l'échelle des parcelles et espaces publics. En **partenariat** avec le CEREMA, des **rencontres** avec les EPCI sur l'intégration des enjeux liés à l'eau auprès des collectivités ont été menées. Cette approche concertée se poursuivra en 2025 avec la mise en place des « parcours inspirants », afin de renforcer encore l'acculturation et les échanges. La première campagne qualité d'eau permettra aussi de l'information pédagogique envers le territoire, dès 2025.

COMMUNICATION

L'année 2024 a été marquée, après une phase d'audit et de concertation réunissant les élus et les agents, par l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication structurée.

En parallèle, les actions de communication internes/externes et institutionnelles se sont poursuivies, notamment sur des événements emblématiques comme la Journée Mondiale de l'Eau.



COFIL des 20 ans de Natura 2000 dans les marais de l'Isac (marais de Vilaine)

Crédit photo : Eaux & Vilaine

COMMUNICATION MEDIA 2024

Site internet

- **647** visiteurs uniques par mois
- **2 min 31"** : le temps passé par chaque visiteur en moyenne
- **Top 5 des pages les plus vues :**

L'équipe ; La restauration du lit mineur, de la continuité écologique ; La restauration du bocage ; Les plans d'eau

Réseau social LinkedIn

- **475** abonnés au total en décembre 2024 (+ 60 personnes)

Réseau social YouTube

- Restauration hydromorphologique des cours d'eau (8100 vues, soit +30% / 2023)
- Journée mondiale de l'eau 2024 (405 vues)
- La restauration du cours d'eau de la Boutardière à Abbaretz (424 vues)

Presse

- **8 points presse** réalisés et de nombreux retours constatés dans les journaux :
 - o Journée Mondiale de l'Eau à Teillay (35)
 - o Animation à la déchèterie à Blain (44)
 - o Mares, des réservoirs de biodiversité à Plessé (44)
 - o Un panneau pédagogique sur le bord de l'Isac à Saffré (44)
 - o Des travaux MA emblématiques à Teillay (35)
 - o Le procès du vannage de l'Isac à Guenrouët (44)
 - o Atelier technique Agricole « former mes jeunes arbres » à Grand-Auverné (44)
 - o Visite de fin de chantier Milieux aquatiques à Petit-Auverné (44)
 - o Atelier technique transversalité (Milieux aquatiques / Bocage) à Lusanger (44)

QUELQUES CHIFFRES

LA COMMUNICATION : UN LEVIER TRANSVERSAL AU SERVICE DES ACTIONS

La communication accompagne la majorité des initiatives menées par les services opérationnels du Syndicat Chère Don Isac, qu'il s'agisse des milieux aquatiques, du bocage, de l'agriculture ou encore des accompagnements des collectivités.

Elle vise à valoriser les actions réalisées en les traduisant par des résultats concrets en termes d'image, de notoriété et d'engagement. Information et pédagogie sont aussi les atouts d'une bonne compréhension de nos actions par les publics.

Un regard vu du ciel pour comprendre le fonctionnement des rivières

Dans une démarche d'amélioration du suivi et de gestion des milieux aquatiques, le Syndicat s'est doté d'un drone DJI Mini 4 Pro. Cet outil innovant optimise les missions de terrain en apportant de nouvelles perspectives :

- **Suivi des travaux** : Vues aériennes avant, pendant et après intervention pour évaluer l'évolution des sites.
- **Surveillance des cours d'eau** : Repérage facilité des zones sensibles (érosion, embâcles, sédiments).

- **Appui aux études** : Images précises et récentes utiles aux diagnostics hydromorphologiques et écologiques.
- **Communication** : Supports visuels efficaces pour informer, sensibiliser et valoriser les actions menées.

Ce drone constitue un réel atout pour renforcer observation, analyse et intervention en faveur des milieux aquatiques.



Aperçu en images d'événements et actions marquantes de l'année

2024

Janvier



CCCD

À Mouais (44), une trentaine d'élus référents communaux se sont retrouvés pour mieux comprendre les embâcles, la ripisylve et les bonnes pratiques de gestion des fossés. Une rencontre riche d'échanges autour de l'eau !

Mars



BPLC

Pour la Journée Mondiale de l'Eau, le Syndicat Chère Don Isac a proposé une balade nature à Teillay (35). Animations, biodiversité, bocage et eau étaient au cœur du parcours, organisé en partenariat avec la commune, la LPO et Bretagne Porte de Loire Communauté.

32

Septembre



CCN

Un point presse a été organisé après la pose du premier panneau pédagogique près de l'Isac à Saffré.



PBC

Ambiance détendue pour la 1^{ère} « Journée convivialité » du Syndicat : jeux et échanges entre agent-e-s et élu-e-s au cœur de la forêt du Gâvre.

33

Octobre



RA

Succès pour le procès fictif du vannage de l'Isac, qui a rassemblé un large public autour d'une démarche de concertation originale pour l'avenir des marais de l'Isac (co-partage Eaux & Vilaine / SCDI).

SENSIBILISATION

Depuis 2020, plus de 1670 élèves ont été sensibilisés dans le cadre du programme pédagogique sur l'eau proposé aux écoles du territoire.

En parallèle, le Syndicat peut être contacté pour participer à des événements organisés sur le terrain. L'occasion pour la structure d'échanger, expliquer, sensibiliser aux enjeux de l'eau.



Maquette de bassin versant

ANIMATIONS VERS LES SCOLAIRES

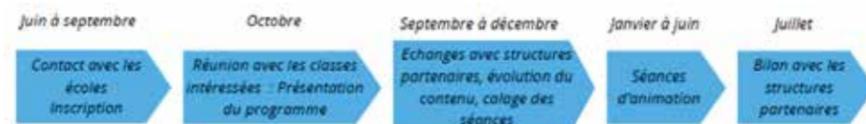
Programme pédagogique sur l'eau

Programme gratuit, multipartenaires et ouvert aux classes de CM1-CM2 du territoire.

Le programme est coordonné par le Syndicat et co-animé avec 4 structures : CPIE Val de Vilaine-Association Nature et Mégalithes, Bretagne vivante section Loire-Atlantique, le syndicat d'eau potable Atlantic'Eau et la Fédération de Pêche et de protection des Milieux Aquatiques de Loire-Atlantique.

Pour l'année scolaire 2023-2024, le contenu du programme a été retravaillé et se déroule en 3 séances (et non plus 4).

Organisation du programme



Les objectifs principaux du programme

- Sensibiliser aux enjeux de l'eau à l'échelle d'un bassin versant
- Comprendre le fonctionnement d'un bassin versant
- Prendre conscience de l'impact de l'homme sur son environnement
- Découvrir l'environnement proche

3 thématiques proposées :



En fonction de la thématique choisie :

- Connaissance des différents éléments du petit cycle, consommation eau potable, ateliers / visites
- Evolution des haies dans le paysage, rôles/services rendus par la haie, sortie au pied d'une haie
- Evolution des zones humides dans le paysage, rôles/services rendus par les zones humides, sortie au bord d'une mare ou d'un cours d'eau
- En dernière séance, opération de marquage au sol « Ici commence la rivière... » pour sensibiliser les habitants à la pollution de l'eau et au chemin de l'eau.



Nom de l'école	Commune	Thématique choisie
Ecole 1.2.3 soleil	Rougé	EAU BICYCLES
Ecole Saint Joseph	Saffré	
Ecole Sainte Anne	Erbray	
Ecole La Garenne	Sévérac	1 000 LIEUX HUMIDES
Ecole Sainte Marie	Guenrouët	
Ecole Saint Michel	Jans	
Ecole Saint Joseph	Puceul	
Ecole Sainte Anne	La Dominelais	AUX ARBRES CITOYENS
Ecole Saint Gabriel	Sainte-Anne-sur-Vilaine	

Classes inscrites au programme 2024-2025 : 292 élèves, 9 écoles, 13 classes, 9 communes

Pour l'édition 2024-2025, il a été fait le choix de réduire le nombre de classes en raison du plan de charge interne.

Plus d'infos sur le programme pédagogique
Téléchargez le bilan 2023-2024



Les écoles des communes n'ayant jamais participé depuis 2020 ont été prioritairement contactées. Ainsi, sur les 9 communes, 6 communes n'avaient jamais participé. Sur les 3 autres communes, les écoles publiques avaient déjà participé mais pas les écoles privées.

Ce programme est gratuit pour les écoles car financé dans le cadre du Contrat Territorial Eau par l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Pays de la Loire, la Région Bretagne et le Syndicat.

Animations ponctuelles

Le Syndicat peut aussi être sollicité pour intervenir auprès des scolaires hors programme pédagogique.

- Interventions d'une journée/classe auprès de 4 classes de 6^{ème} du **collège Bellevue** (Guémené-Penfao) sur la thématique bocage ou milieux aquatiques : 95 élèves concernés
- Co-animation avec le **Syndicat du Brivet** dans le cadre de leur programme (Bouvron) sur l'opération « ici commence ... »
- **Foire de Béré** (Châteaubriant) : présence sur cet événement uniquement le vendredi et le lundi pour accueillir les scolaires sur notre stand : 245 élèves
- Animation auprès d'une classe de l'école **Sainte-Anne-sur-Vilaine** sur le chemin de l'eau et les habitants de la mare.



ACTIONS GRAND PUBLIC

➔ Journée Mondiale de l'Eau

Le Syndicat profite de cet événement annuel pour présenter depuis 2021 ses missions à travers différentes animations pédagogiques sur : l'eau et les milieux aquatiques, la gestion durable du bocage, la protection de la biodiversité... L'édition 2024 s'est déroulée en 2 temps : à destination des élu.e.s et des partenaires le matin, puis du grand public l'après-midi. Elle a été organisée avec plusieurs partenaires : la commune de Teillay, Bretagne Porte de Loire Communauté et la LPO.

➔ Autres événements

- **Fête du Patrimoine agricole** (Plessé) sur la thématique de la préservation de la ressource en eau avec la mise en avant de l'importance des mares, en lien avec le stage réalisé sur la commune.
- **Intervention auprès d'étudiants étrangers** (Blain) : le pôle milieux aquatiques a été sollicité par le service assainissement de Pays de Blain Communauté pour intervenir auprès d'une trentaine d'étudiants étrangers représentant 20 nationalités, de l'université de Delft (Pays Bas). L'occasion de présenter les **travaux de restauration du ruisseau du Courgeon** réalisés en 2023 dans le centre de Blain. Les échanges ont été intenses et ont permis de montrer l'importance du lien entre petit et grand cycle de l'eau.

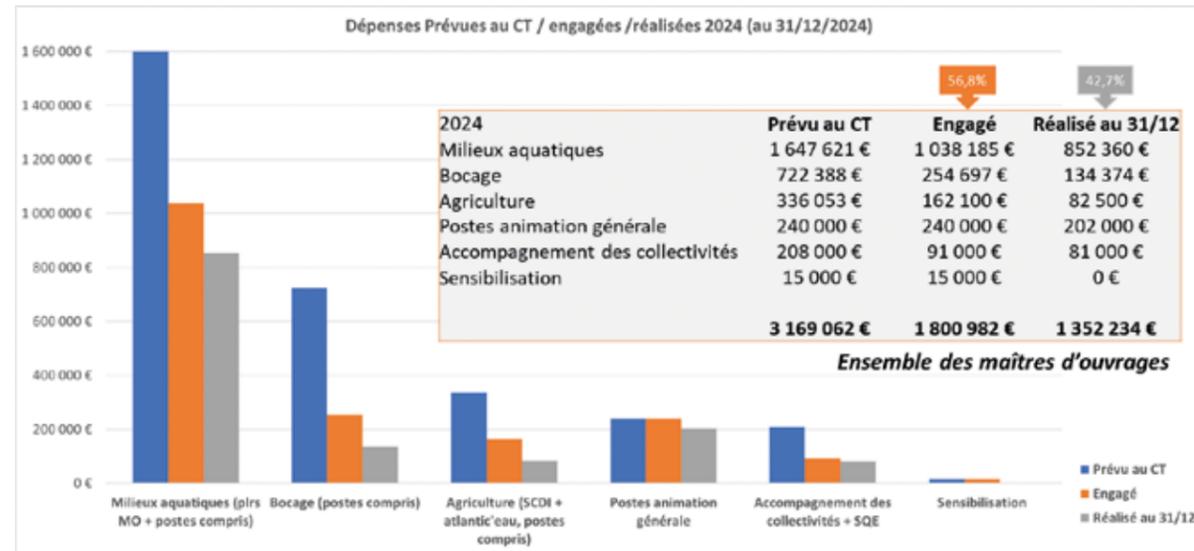


- Interventions auprès de cadets de la sécurité civile (Treffieux) : action de sensibilisation aux espèces invasives avec réalisation d'un **chantier d'arrachage manuel de la jussie**.
- Participation à une résidence d'artistes sur le thème de l'eau (CC Châteaubriant Derval) : « **Prendre soin d'un ruisseau, par Jérôme Blin et Gaëtan Chevier, photographes** » qui met en valeur le travail des techniciens du pôle milieux aquatiques.
<https://linterveille.blog/2025/01/13/prendre-soin-dun-ruisseau-par-gerome-blin-et-gaetan-chevier-photographes/>

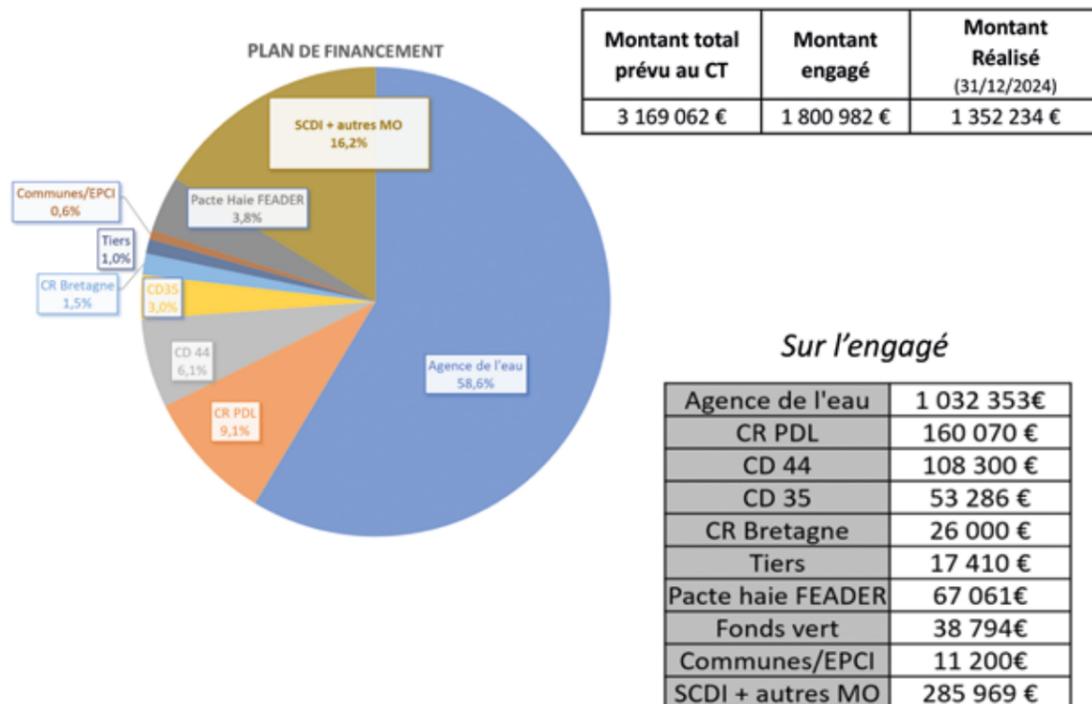


PLAN DE FINANCEMENT CT EAU 2024 (chiffres arrêtés au 31 décembre 2024)

DEPENSES PREVISIONNELLES



RECETTES PREVISIONNELLES (SUR L'ENGAGÉ)



FONCTIONNEMENT	CA 2024
Dépenses de fonctionnement	1 397 130 €
Charges de personnel et frais assimilés	756 865 €
Charges générales	112 227 €
Prestations *	377 481 €
Autres charges de gestion courante	49 117 €
Charges financières	13 673 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	87 767 €
Recettes de fonctionnement	1 941 942 €
Participations des EPCI	940 000 €
Subventions (AE, CR PDL, CR BZH, Etat, Europe)	895 473 €
Remboursement rémunérations personnel, SS et prévoyance	19 927 €
Participations agriculteurs	22 597 €
Autres produits	3 164 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	60 780 €
Résultat de Fonctionnement	544 811 €

INVESTISSEMENT	CA 2024
Dépenses d'investissement	2 825 791 €
Actions MA (travaux, études...)	945 705 €
Matériel de bureau et matériel informatique, Mobilier	23 750 €
Remboursement Emprunts	849 852 €
Dépenses d'ordre Opérations patrimoniales	945 705 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	60 780 €
Recettes d'investissement	3 029 283 €
Subventions Prog actions (AE, CR PDL, CD 44, CD35)	751 073 €
Emprunts	897 507 €
Fonds Compensation TVA	147 231 €
Excédent de fonctionnement capitalisés	200 000 €
Recette d'ordre Opérations patrimoniales	945 705 €
Opérations d'ordre de transfert entre section	87 767 €
Résultat d'Investissement	203 492 €

* Inventaires bocagers, plantations bocagères, journées techniques, inventaire zones humides, suivi qualité, programme pédagogique, communication, inventaires faune flore, indicateurs de suivis

Excédent de fonctionnement 2023	837 601 €
Part affectée à l'investissement 2024	200 000 €
Résultat final de fonctionnement 2024	1 182 413 €
Excédent d'investissement 2023	1 089 765 €
Résultat final d'investissement 2024	1 293 257 €

Résultat final global 2024	2 475 670 €
RAR dépenses d'investissement	1 800 €

PARTIE 5 | Analyse, bilan, perspectives

ANALYSE, BILAN, PERSPECTIVES

Michelle Darabi, directrice du Syndicat Chère Don Isac

Préparer demain : évaluation, engagement et ambition renouvelée

Fin 2024, nous clôturons notre deuxième année du 2^{ème} CTEau 2023-2025, dans un contexte difficile mais en gardant notre motivation et notre investissement.

L'année 2024 a été marquée par un contexte agricole et climatique tendu, ainsi que par des changements dans les modalités de financement, fréquemment évoqué dans notre rapport d'activités. Tout cela a affecté l'organisation interne, entraînant des départs au sein du pôle Agriculture et Bocage. Malgré ces difficultés, le Syndicat a su rester solide et obtenir des résultats significatifs, notamment dans le domaine des milieux aquatiques.

Alors que 80% des missions reposent sur l'engagement volontaire des acteurs locaux, une redéfinition des priorités a été engagée pour concentrer les efforts sur les projets essentiels, en tenant compte des ressources humaines disponibles. Les plantations bocagères suscitent par ailleurs un intérêt croissant.

L'accompagnement des collectivités connaît une forte dynamique, grâce à une expertise technique

reconnue qui favorise une meilleure prise en compte de l'eau dans les projets d'aménagement. Les actions de sensibilisation et la communication contribuent à diffuser une culture partagée de l'eau; une nouvelle stratégie sera lancée en 2025-2026.

Il n'est plus à démontrer que nos actions répondent pleinement aux enjeux du territoire, parfois rappelés avec force, comme lors d'épisodes d'inondations soudaines et marquantes.

Le Syndicat entre, en 2025 et 2026, dans une phase d'évaluation de six années d'action. Cette étape vise à définir une nouvelle feuille de route, nécessitant la mobilisation de tous les partenaires, notamment les huit EPCI membres.

Élus, techniciens et partenaires restent unis et engagés pour relever les défis à venir, avec lucidité et confiance, dans une phase de transition tournée vers l'avenir.

Le mot des partenaires



« Membre du comité syndical depuis 2020, j'ai pu découvrir l'importance des travaux nécessaires pour améliorer la qualité de l'eau et pour en réguler le débit. La préservation du bocage et la replantation de haies m'intéresse tout particulièrement. Au-delà des nombreux services écosystémiques du bocage, la valorisation du bois issu de l'entretien durable des haies peut être bénéfique pour les agriculteurs et pour le territoire et mérite d'être soutenu. Le nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pôle Métropolitain Nantes Saint Nazaire y accorde d'ailleurs une importance particulière en prévoyant non seulement la préservation, mais en favorisant la plantation de haies avec un objectif très ambitieux. »

Témoignage de Rita SCHLADT

Présidente de Pays de Blain Communauté et membre du Comité Syndical du Syndicat Chère Don Isac



« L'agence de l'eau Loire-Bretagne accompagne de manière historique le territoire Chère Don Isac. La première collaboration, en 2000, avait été engagée sur le bassin versant du Don. Les territoires de la Chère, puis de l'Isac en 2014 ont suivi.

Aujourd'hui, pour restaurer la qualité de l'eau, le syndicat mixte Chère Don Isac, créé en 2020, est un acteur majeur, compétent sur 25% de la superficie de la Loire-Atlantique. Une stratégie territoriale Eau 2020-2025 est mise en œuvre et la gouvernance du syndicat est effective avec une mobilisation et une ambition forte de ses membres et de son équipe. L'expérience acquise permet à la structure d'être efficace, avec par exemple la restauration de 20 kms de cours d'eau par an. C'est aussi un accompagnateur de proximité pour les communes et communautés de communes sur les enjeux de préservation des milieux, de sobriété et de gestion des eaux pluviales. Le dialogue territorial mis en œuvre est la clef pour l'implication de tous dans la préservation de notre bien commun, l'eau. »

Témoignage de Morgan PRIOL

Directrice de la délégation Maine Loire Océan
Agence de l'Eau Loire-Bretagne



L'ÉQUIPE

En haut : Sylvie SIMON, Clément DENARNAUD, Charline DECRAEMERE, Delphine FORESTIER, Guillaume ROCHER, Étienne POUPLARD
Au milieu : Charlotte PIGRÉE, Tiphaine LALLOUÉE, Hélène BOUILLE, Michelle DARABI, Cindy GAUTIER
En bas : Amélie RICHARD, Simon BIRET, Margot ESCUDIER



Syndicat
CHÈRE DON ISAC

1 ALLÉE DU ROCHETEUR - 44590 DERVAL
TÉL. 02 40 07 75 37
www.cheredonisac.fr

AVEC LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DE



Opérations financées avec une contribution de la Banque européenne d'investissement

